VILLE DE
SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

Centre communal d'action sociale de la ville de Sceaux

Indicateurs extraits de l'ABS (analyse des besoins sociaux)

Juillet 2015

La ville de Sceaux est une commune du sud du département des Hauts-de-Seine (92). Avec une population municipale de 19930 personnes en 2011, elle fait partie des petites communes du département en termes de population, puisqu'elle est la 7e commune sur 36 par ordre croissant

Sceaux fait partie de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, qui comprend également les communes d'Antony, de Bourg-La-Reine, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson, de Verrières-Le-Buisson et de Wissous (ces deux dernières communes faisant partie du département de l'Essonne).

Les 3,6 km² de Sceaux sont découpés au niveau infra communal en IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). L'IRIS constitue pour l'Insee « la brique de base en matière de diffusion de données infra communales » : il s'agit de zones découpées selon des critères géographiques et démographiques stables afin de procéder à la collecte des données à un niveau plus fin que celui de la commune. La commune de Sceaux en compte 8 : Robinson, Cheneaux Sablons, Vieux Sceaux-Curie, Parc de Sceaux, Desgranges-Fontenay, Centre, Blagis et Musiciens-Roosevelt. Il est à noter que l'IRIS Parc de Sceaux est essentiellement occupé par des espaces verts.

○ CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE : EVOLUTION RECENTE

La population scéenne était en 2011 de 19930 personnes, contre 19413 personnes en 2006. Cette évolution représente une augmentation de 2,7%, très comparable à l'évolution de la population au niveau régional ou national sur la même période.

Au niveau infra communal, l'évolution n'est pas la même selon les IRIS étudiés **(Tableau 2)** :

Tableau 1 : Evolution de la population scéenne par IRIS (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	Population – 2006	Population – 2011	Evolution en %
Robinson	2753	2745	-0,3%
Cheneaux Sablons	2715	2788	+2,7%
Vieux Sceaux-Curie	2465	2607	+5,8%
Parc de Sceaux	2425	2011	-17,1%
Desgranges-Fontenay	1871	2113	+12,9%
Centre	2000	1859	-7,1%
Blagis	2402	2561	+6,6%
Musiciens-Roosevelt	2784	3246	+16,6%

L'IRIS Musiciens-Roosevelt a connu la plus forte augmentation de sa population et est devenu d'assez loin l'IRIS où habitent le plus de Scéens. A l'inverse, l'IRIS Parc de Sceaux a connu une importante diminution de sa population, de même que l'IRIS Centre qui est devenu en 2011 l'IRIS le moins peuplé de la commune, ce qui n'était pas le cas en 2006.

Sur ces 19930 personnes, 19462 vivent en logement ordinaire. Quant aux 468 personnes restantes :

- 303 vivent en service de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale ; (274 en 2008)
- 141 vivent en établissement hébergeant élèves ou étudiants ; (146 en 2008)
- 24 vivent en communauté religieuse. (25 en 2008)

La légère augmentation de la population sur la période est due, d'une part, au solde naturel, et d'autre part aux mouvements de population. Sur les 517 personnes en plus que compte la population scéenne en 2011 par rapport à 2006, le solde naturel compte pour 210 personnes et le solde apparent des entrées sorties pour 307.

○ CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE : STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Tableau 2 : Répartition de la population scéenne par âge (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Ensemble	19413	100%	19930	100%
Moins de 25 ans	6254	32,2%	6508	32,7%
De 25 à 64 ans	9161	47,2%	9615	48,2%
65 ans et plus	3997	20,6%	3806	19,1%
75 ans et plus	*2413*	*12,4%*	*2278*	*11,4%*

La population scéenne est globalement plus âgée que la population alto-séquanaise ou la population nationale . Les jeunes de moins de 25 ans représentent pourtant 32,7% de la population scéenne en 2011, tandis que cette part est de 31,6% dans les Hauts-de-Seine et de 30,8% à l'échelle nationale.

Les 25-64 ans représentent 48,2% de la population scéenne en 2011, alors qu'ils représentent 54,9% de la population alto-séquanaise et 52,2% de la population française. Les plus de 65 ans sont donc particulièrement nombreux en proportion à Sceaux : ils représentent 19,1% de la population, alors que cette part est de 17,1% pour la France et seulement de 13,6% pour les Hauts-de-Seine.

Il est toutefois intéressant de noter que cette part des plus de 65 ans a légèrement diminué à Sceaux entre 2006 et 2011. Cette population est passée de 3997 personnes et 20,6% de la population à 3806 personnes (et donc 19,1%). Même constat pour les 75 ans et plus, qui sont passés de 12,4% de la population à 11,4%.

Tableau 3 : Répartition de la population des IRIS par âge en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

	Population tous âges	Moins de 25 ans	% de moins de 25 ans	25-64 ans	% de 25-64 ans	65 ans et plus	% de 65 ans et plus
Robinson	**2745**	906	33%	1395	51%	446	16%
Cheneaux Sablons	**2788**	795	29%	1416	51%	576	21%
Vieux Sceaux-Curie	**2607**	818	31%	1136	44%	651	25%
Parc de Sceaux	**2011**	691	34%	834	41%	486	24%
Desgranges-Fontenay	**2113**	682	32%	1045	49%	386	18%
Centre	**1859**	609	33%	871	47%	378	20%
Blagis	**2561**	857	33%	1401	55%	302	12%
Musiciens-Roosevelt	**3246**	1151	35%	1516	47%	580	18%

L'étude de la répartition par âge au sein de chaque IRIS permet de mettre au jour des configurations différentes :

- La structure de population des IRIS Centre et Desgranges-Fontenay se rapproche de celle de la population communale ;
- L'IRIS Vieux Sceaux-Curie se caractérise par une population plutôt âgée, avec à la fois la deuxième plus faible proportion de jeunes (31%) et la part la plus élevée de personnes de plus de 65 ans (25%), cette proportion importante peut s'expliquer notamment par la présence de trois résidences pour personnes âgées sur l'IRIS, qui regroupent plus de 250 places d'hébergement ;
- Les plus de 65 ans ne représentent en revanche qu'à peine plus d'un dixième (12%) de la population de l'IRIS Blagis, où l'on trouve la plus forte proportion (55%) de personnes ayant entre 25 et 64 ans ;
- L'IRIS Parc de Sceaux voit sa population concentrée sur les deux extrêmes, avec une proportion particulièrement élevée, à la fois de jeunes (34%) et de personnes de plus de 65 ans (24%),

○ POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

Avec 9170 actifs[1] parmi les 12597 personnes de 15 à 64 ans de la population scéenne, le taux d'activité s'établissait en 2011 à 72,8%, un chiffre plus élevé qu'en 2006, où ce taux d'activité était de 70,5%. Cette hausse de l'activité s'explique par une baisse en proportion de toutes les catégories d'inactifs, avec une diminution un peu plus marquée pour les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ; ces derniers étaient moins nombreux en 2011 qu'en 2006, tant en effectifs (2242/2303) qu'en proportion (17,8%/19,2%).

Figure 1 : Taux d'activité par IRIS en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

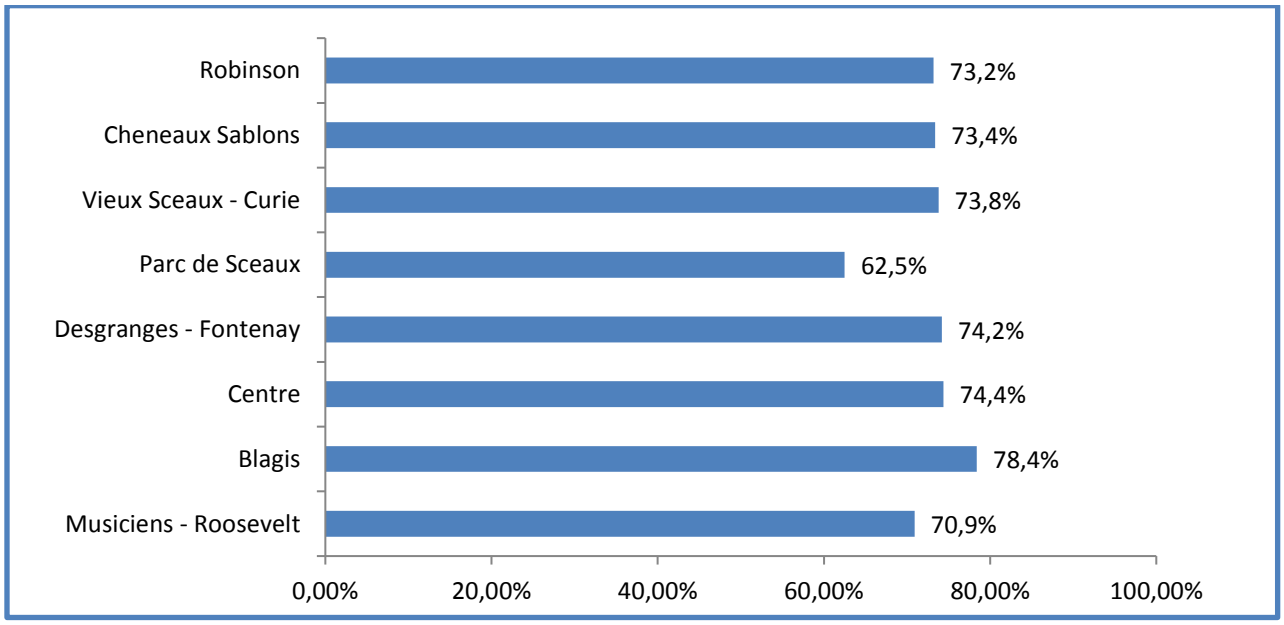

[1] Pour rappel, la notion d'« actifs » désigne un groupe constitué des actifs occupés et des chômeurs qui recherchent un emploi.

Si le taux d'activité est relativement proche de la moyenne communale dans la plupart des IRIS, se situant entre 71 et 74% environ, les IRIS Parc de Sceaux et Blagis sont les plus éloignés de la moyenne : le premier connaît un taux d'activité remarquablement bas de 62,5%, tandis que le second a un taux d'activité supérieur de près de quatre points à la moyenne communale, et proche de la moyenne départementale[2], avec 78,4%.

Cela est particulièrement clair pour l'IRIS Parc de Sceaux, dont le taux d'activité est particulièrement bas, et dont la population de 15 à 64 ans est composée pour plus du quart (27,9%) d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés. De même, le taux d'activité singulièrement élevé des Blagis semble se refléter dans une proportion d'élèves et étudiants notablement plus faible que les autres IRIS de la commune (11,3%).

L'étude de la structure de la population active en fonction des catégories socioprofessionnelles (CSP) montre une certaine stabilité des actifs scéens entre 2006 et 2011 **:** près de la moitié de la population active appartient à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures, près d'un quart appartient à la CSP des professions intermédiaires.

On peut toutefois noter une baisse en proportion de près de trois points des cadres et professions intellectuelles supérieures entre 2006 et 2011, et une hausse du même ordre pour la CSP des employés qui représentent 18,4% des actifs en 2011, contre 15,8% en 2006.

L'IRIS Blagis est le seul de la commune où les cadres et professions intellectuelles supérieures n'occupent pas la part la plus importante parmi les actifs, surpassés par la catégorie des professions intermédiaires. C'est aussi le seul dans lequel les employés représentent plus d'un quart des actifs et les ouvriers plus de 10%.

La population active est, d'une manière générale, répartie de manières diverses selon les ilots :

- Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent une proportion qui oscille entre un peu plus d'un quart sur les Blagis et près de 60% dans l'ilot Centre ;
- Les professions intermédiaires entre un peu plus de 16% dans le Centre et près d'un tiers sur les Blagis ;
- Les employés entre 11,5% dans l'IRIS Cheneaux Sablons et plus du quart dans l'IRIS Blagis ;
- Les ouvriers entre moins de 2% dans le Centre et près de 12% sur les Blagis.

Le chômage

Tableau 4 : Taux de chômage par classe d'âge (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006			2011		
	Actifs	Chômeurs	%	Actifs	Chômeurs	%
15 – 64 ans	**8433**	**565**	**6,6%**	**9170**	**805**	**8,8%**
15 – 24 ans	*569*	*83*	*14,6%*	*772*	*138*	*17,9%*
25 – 54 ans	*6678*	*423*	*6,3%*	*7022*	*567*	*8,1%*
55 – 64 ans	*1185*	*59*	*5,0%*	*1376*	*100*	*7,3%*

[2] Le taux d'activité était dans les Hauts-de-Seine de 77,8% en 2011.

Le taux de chômage a augmenté de plus de deux points à Sceaux entre 2006 et 2011, pour atteindre 8,8% pour l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans **(Tableau 10)**. Il a augmenté pour toutes les classes d'âge : de près de trois points et demi pour les jeunes de 15 à 24 ans, de près de deux points et demi pour les « travailleurs seniors » de 55 à 64 ans, et d'un peu moins de deux points pour les actifs de 25 à 54 ans.

Le taux de chômage a augmenté entre 2006 et 2011 sur tous les IRIS de Sceaux, exception faite de Musiciens-Roosevelt où il a légèrement baissé. Sur certains ilots, la hausse est même spectaculaire, comme dans les IRIS Desgranges-Fontenay (de 5,1% à 8,9%), Blagis (de 6,9% à 12,7%) ou Parc de Sceaux (de 4,2% à 8,7%).

Les jeunes de 15 à 24 ans sont, dans tous les IRIS, la classe d'âge subissant le plus fort taux de chômage. C'est particulièrement le cas dans l'ilot Centre, où le taux de chômage des jeunes atteint un niveau particulièrement élevé de 34,8% en 2011. Ce taux de chômage des jeunes est également élevé dans les IRIS Blagis, Desgranges-Fontenay et Robinson, où il dépasse 20%.

Les actifs de 55 à 64 ans sont assez peu touchés par le chômage, le taux étant inférieur à 10% dans la majorité des cas, voire à 5% parfois. Seul l'IRIS Blagis connait un taux de chômage élevé pour cette classe d'âge (21,5%). Il est à noter que ce taux élevé est le résultat d'une hausse spectaculaire par rapport à 2006 ; il était alors sur les Blagis, inférieur à 5%.

Malgré cette évolution, le chômage reste moins élevé à Sceaux qu'aux autres échelles étudiées. Ce constat semble confirmé par les derniers chiffres de Pôle Emploi : au quatrième trimestre de l'année 2014, Pôle Emploi estime le taux de chômage à environ 6,6% pour la commune, contre 7,9% pour la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre ou les Hauts-de-Seine, et 10% au niveau national.

○ RESSOURCES DES MENAGES

Tableau 5 : Revenu annuel net déclaré en 2012 (Source : DGFiP, Impôt sur le revenu des personnes physiques, 2012).

	Revenu net déclaré moyen – ensemble des foyers fiscaux	Revenu net déclaré moyen – foyers fiscaux imposables
Sceaux	55.095€	66.274€
Hauts-de-Seine	39.749€	52.054€
France	25.512€	38.320€

Les revenus scéens se situent bien au-dessus de la moyenne départementale, et sont encore plus supérieurs à la moyenne à l'échelle nationale. En effet, si le revenu net moyen déclaré par l'ensemble des foyers fiscaux est environ 1,3 fois supérieur à Sceaux par rapport aux Hauts-de-Seine, ce rapport est d'environ 2,2 entre la moyenne scéenne et la moyenne nationale.

Par ailleurs, la proportion de foyers fiscaux imposables parmi l'ensemble est aussi un indicateur des revenus relativement élevés des ménages scéens : les foyers fiscaux imposables représentent 79,1% de l'ensemble des foyers fiscaux à Sceaux, contre 70,7% dans les Hauts-de-Seine et seulement 52,1% à l'échelle nationale.

Avec plus de 35000€ annuels par unité de consommation en 2011, les ménages scéens ont un niveau de vie médian bien plus élevé que la moyenne des ménages alto-séquanais (26122€ annuels par UC), et que la moyenne des ménages français (moins de 20000€ annuels par UC).

C'est aussi le cas des 10% des ménages les plus pauvres : le 1er décile de la distribution des revenus (D1) désigne le plafond de revenus pour le dixième des ménages ayant les revenus les plus bas. En d'autres termes, en 2011 les 10% des ménages scéens les plus pauvres avaient des revenus de 14042€ annuels par unité de consommation au maximum ; ce 1er décile était d'un peu plus de 8000€ dans les Hauts-de-Seine, et de moins de 7000€ en France métropolitaine. De même, le 9^{e} décile de la distribution des revenus (D9) désigne le plancher de revenus des 10% des ménages les plus aisés. En 2011, ce dixième des ménages avait donc des revenus annuels d'au moins 78666€ par unité de consommation, contre un peu plus de 60000€ à l'échelle départementale, et moins de 40000€ en France métropolitaine.

Le rapport inter décile, indique ici que les inégalités de revenus ne sont pas plus importantes à Sceaux qu'en moyenne nationale ; l'écart entre les plus précaires et les plus aisés est comparable dans les deux cas, puisque le dixième des ménages les plus aisés ont des revenus au minimum 5,6 fois supérieurs au dixième des ménages les plus pauvres, à Sceaux comme en France métropolitaine.

Au niveau infra communal, la distribution des revenus connaît par ailleurs des disparités certaines selon les IRIS. La médiane des revenus oscille du simple au double entre l'IRIS Blagis, où les revenus sont les plus faibles (revenu médian de 22881€ annuels par UC), et l'IRIS Parc de Sceaux qui connaît les revenus les plus élevés de la commune (revenu médian de 44952€ annuels par UC).

Les revenus des ménages des Blagis, largement à l'écart des revenus des autres IRIS, sont plus proches des revenus alto-séquanais, bien qu'encore un peu inférieurs. Ils sont en revanche supérieurs à la moyenne des revenus nationaux **(Figure 2)**.

Figure 2 : Revenus mensuels par unité de consommation en 2011 (Source : Insee, RP 2011 et Revenus fiscaux localisés des ménages 2011).

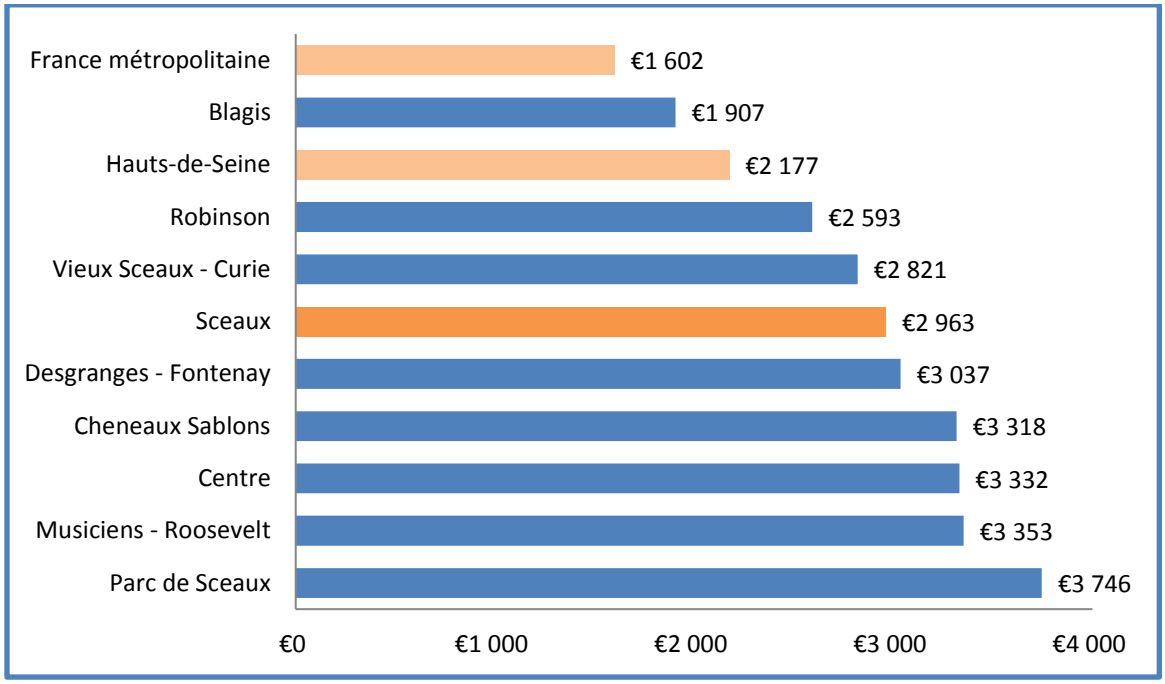

- *Les bénéficiaires de prestations sociales*

En 2013, 2659 personnes étaient allocataires de prestations délivrées par la Caisse d'allocations familiales (Caf), pour une population couverte de 7600 personnes au total. Ce sont donc environ 38% des Scéens qui sont concernés par le versement de prestations par la Caf.

Les personnes seules occupent une part légèrement plus grande parmi les allocataires scéens que parmi les allocataires alto-séquanais (35,0% contre 32,6%), de même que les couples avec enfants (49,7% contre 47,7%). C'est le contraire pour les mono parents qui représentent 16% des allocataires des Hauts-de-Seine, contre 13,1% des allocataires scéens.

Parmi les 2659 allocataires scéens, 455 sont des allocataires à bas revenus, c'est-à-dire dont le revenu par unité de consommation se situe en dessous du seuil de bas revenu. Cela représente environ 17% des allocataires pour 28% des bénéficiaires dans les Hauts-de-Seine. Par ailleurs, la population couverte par ces allocataires à bas revenus est de 909 personnes au total, soit 4,6% de la population scéenne de 2011 – contre un peu plus de 10% de la population alto-séquanaise de 2011.

Parmi les 7600 personnes couvertes par la population allocataire à Sceaux, près de 18% vivent donc au sein d'un ménage dont les ressources se situent soit en-dessous du seuil de bas revenus, soit au-dessus grâce aux prestations. Cette proportion est de plus de 31% en moyenne départementale.

Parmi les allocataires du RSA, près de 60% sont des personnes seules, et un peu moins de 30% sont des mono parents. Par ailleurs, les allocataires du RSA à Sceaux sont plutôt des nouveaux bénéficiaires. 46% en bénéficiaient en 2013 depuis moins d'un an.

○ MENAGES ET FAMILLES

La population scéenne est composée de 8652 ménages en 2011. Taille moyenne de 2,25 personnes par ménage, ce qui est semblable aux moyennes départementale (2,23) et nationale (2,26).

Parmi ces ménages, on compte près de 37% de personnes seules et plus de 60% de familles, le reste des ménages étant constitués de ce que l'Insee appelle « autres ménages sans famille », c'est-à-dire les ménages composés de plusieurs isolés (au nombre de 206 en 2011).

Au sein des 5255 familles :

- 38% sont des couples sans enfant ;
- 47% sont des couples avec enfant(s) ;
- Quant aux familles monoparentales, elles sont en 2011 au nombre de 816, ce qui représente plus de 15,6% des familles et 9,4% des ménages, contre respectivement 12,1% et 7,2% en 2006.

Cette augmentation du nombre de familles monoparentales est une donnée particulièrement importante dès lors que l'on considère que la monoparentalité est l'un des plus importants facteurs de précarité.

La majorité des familles monoparentales se situe au niveau des IRIS Blagis et Vieux Sceaux-Curie. Les familles monoparentales représentent sur l'IRIS Blagis 16,4% des ménages, pour une moyenne communale de 9,4%. Les IRIS Vieux Sceaux-Curie et Desgranges-Fontenay se trouvent également au-dessus de ce chiffre, avec respectivement 11,2% et 10,7% de familles monoparentales parmi leurs ménages.

Tous les IRIS ont vu la part des familles monoparentales augmenter, à part l'IRIS Parc de Sceaux pour lequel cette part a diminué.

Par rapport à 2006, les familles avec un seul enfant occupent une part plus importante parmi les familles avec enfant(s) : elles en représentaient 36,6% en 2006, contre 40,5% en 2011. En revanche, la trajectoire est inverse pour les autres tailles de familles : de 43,8% à 41,3% pour les familles avec deux enfants, de 19,6% à 18,2% pour les familles nombreuses.

L'étude par IRIS permet d'observer des disparités certaines concernant la part des familles nombreuses parmi l'ensemble des familles avec enfant(s). Tandis que ces familles représentent moins de 15% pour les IRIS Blagis, Desgranges-Fontenay et Robinson, elles représentent près du quart des familles avec enfant(s) dans les IRIS Musiciens-Roosevelt et Centre. L'IRIS Parc de Sceaux comprend également plus de 20% de familles nombreuses.

○ LA PETITE ENFANCE

Les enfants de moins de 3 ans représentent une part stable de l'ensemble de la population scéenne : ils représentaient en 2011 un peu plus de 3% de la population de Sceaux, comme en 2006. Cette proportion est inférieure à celle occupée par les petits enfants alto-séquanais au sein de la population départementale (4,4%).

Tableau 6 : Nombre d'enfants de moins de 3 ans par IRIS en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans	% parmi la population
Robinson	75	2,7%
Cheneaux Sablons	87	3,1%
Vieux Sceaux – Curie	35	1,3%
Parc de Sceaux	43	2,1%
Desgranges – Fontenay	108	5,1%
Centre	62	3,3%
Blagis	120	4,7%
Musiciens – Roosevelt	86	2,6%

Les petits Scéens ne représentent pas la même part de la population selon l'IRIS dans lequel ils vivent. En 2011, ils constituaient par exemple une proportion plus importante dans les IRIS Desgranges-Fontenay ou Blagis que dans les IRIS Parc de Sceaux ou Vieux Sceaux-Curie, où les enfants de moins de 3 ans représentaient autour de 1 ou 2% de la population. Les IRIS Musiciens-Roosevelt, Robinson, Cheneaux Sablons et Centre sont quant à eux proches de la moyenne communale quant à la place occupée par la petite enfance au sein de l'ensemble.

Entre 2006 et 2013, les hausses et les baisses du nombre de naissances se sont succédées chaque année. Ce nombre a connu son pic en 2007, avec 203 naissances domiciliées à Sceaux, et a été au plus bas en 2010, avec 183 naissances. Le taux de natalité a ainsi oscillé entre 9,3 et 10,3 sur la période.

Figure 3 : Nombre de naissances à Sceaux entre 2006 et 2011 (Source : Insee, données détaillées localisées).

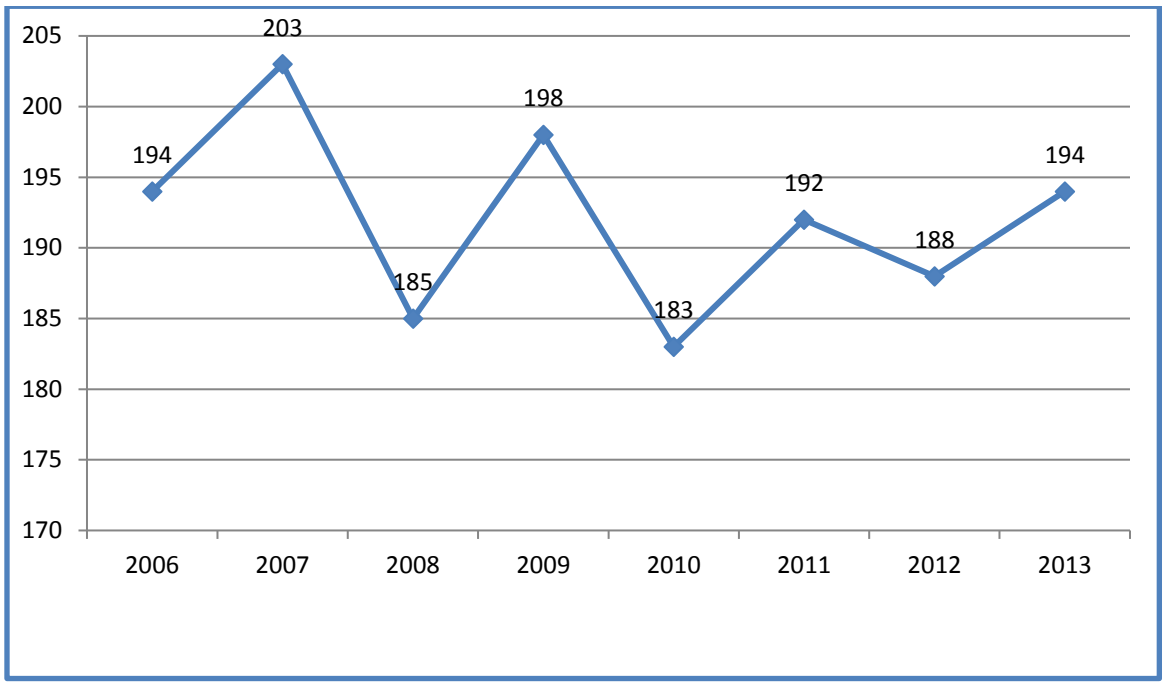

Figure 4 : Enfants de moins de 3 ans par type de familles en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

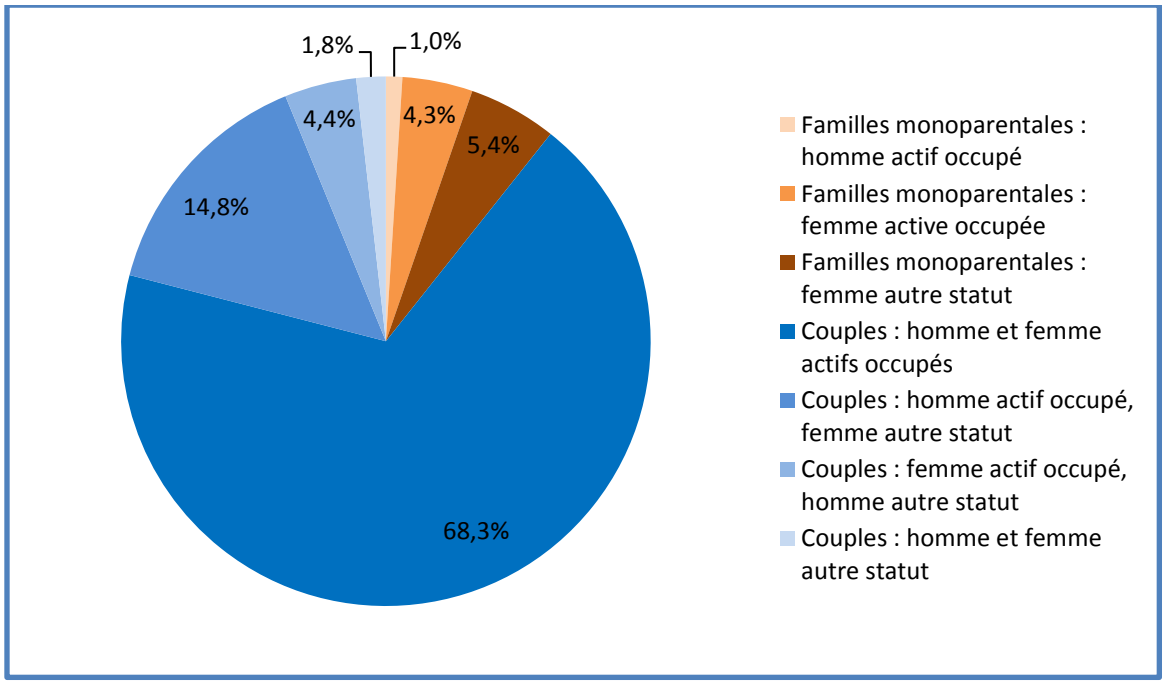

En 2011, les enfants de moins de 3 ans vivaient en majorité au sein de familles composées d'un couple, et pour environ 10% d'entre eux au sein de familles monoparentales.

Parmi les familles monoparentales concernées, plus de 90% sont des familles dans lesquelles le parent est une femme, et dans un peu plus de la moitié de ces cas, ces femmes ne sont pas actives occupées.

Par ailleurs, près de 70% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein de familles dans lesquelles les deux parents travaillent ; ces familles constituent plus des trois quarts des familles biparentales avec un ou des enfant(s) de moins de 3 ans.

Les enfants scéens de moins de 3 ans vivent pour plus de la moitié d'entre eux (56,5%) dans des familles dont la personne de référence fait partie de la catégorie socioprofessionnelle des cadres ; viennent ensuite les professions intermédiaires à près de 17%, puis les employés et ouvriers qui représentent ensemble plus de 16%.

- *Les prestations perçues par les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans*

Au 31 décembre 2013, la Caisse d'allocation familiale (Caf) versait la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) à 413 allocataires.

67 familles en 2013 bénéficiaires de l'allocation Bébédom 92.

- *L'accueil de la petite enfance*

En 2014, la commune comptait 373 places agréées pour l'accueil de la petite enfance, réparties entre structures d'accueil collectif et places chez les assistants maternels **(Tableau 7)**.

Tableau 7 : Places agréées pour l'accueil de la petite enfance en 2014 (Source : Ville de Sceaux).

Type de structure d'accueil	Nom de la structure d'accueil	Nombre de places
Accueil collectif municipal	Multi-accueil Blagis	58
	Multi-accueil Gare	60
	Multi-accueil Lycée	57
	Multi-accueil Charaire	45
Accueil collectif associatif	Crèche associative Pom'd'Api	40
	Crèche parentale Les Fripounnets	12
Accueil individuel	Assistants maternels	101

Sur ces 373 places, 220 se trouvent dans des multi-accueils municipaux (59%), 52 dans des structures d'accueil associatives (13,9%), et 101 sont des places chez des assistants maternels agréés (27,1%).

Une estimation du taux de couverture est possible en rapportant ce nombre de places agréées au nombre d'enfants de moins de 3 ans au recensement de population de 2011 ; avec la prudence nécessaire du fait de l'écart entre les deux dates, cette estimation du taux de couverture est de 61%.

En ne tenant compte que des enfants de moins de 3 ans dont 100% des parents travaillent (les deux parents de la famille biparentale ou le parent de la famille monoparentale), ce taux de couverture estimé devient d'environ 83%.

Les multi-accueils municipaux ont pu accueillir 280 enfants en 2014, du fait d'un nombre de jours d'accueil variable selon les contrats.

Les crèches associatives accueillent quant à elles moins d'enfants scéens qu'elles n'ont de places, sur 52 places, elles accueillent 28 enfants scéens de moins de 3 ans.

Aussi, sur 101 places chez des assistants maternels agréés, seuls 46 enfants scéens sont gardés. Par ailleurs, 43 enfants scéens de moins de 3 ans sont gardés par un assistant parental, c'est-à-dire gardés par un professionnel au domicile parental.

Ce sont donc 397 enfants de moins de 3 ans qui ont bénéficié en 2014 d'un mode de garde, individuel ou collectif.

	Revenus mensuels moyens (en €)	% de familles monoparentales	% de familles bénéficiaires de minima sociaux
Ensemble	**4179€**	**8,9%**	**3,5%**
Multi-accueil Blagis	3361€	18,8%	5,8%
Multi-accueil Gare	4517€	7,1%	5,7%
Multi-accueil Lycée	4314€	8,0%	2,7%
Multi-accueil Charaire	4609€	1,5%	0%

L'étude des familles ayant des enfants au sein des multi-accueils municipaux permet de mettre au jour des disparités en fonction du multi-accueil, et notamment au niveau du multi-accueil des Blagis. Les revenus des familles ayant un ou des enfants au multi-accueil des Blagis sont celles avec les revenus moyens les plus faibles (revenus mensuels moyens de l'ordre de 3300 euros contre plus de 4100 euros pour la moyenne des multi-accueils municipaux). Aussi, 19% des familles fréquentant ce multi-accueil sont des familles monoparentales, contre environ 9% en moyenne, et près de 6% sont des familles allocataires de minimas sociaux, contre une moyenne de 3,5%. Les conclusions qui pourraient en être tirées doivent être nuancées, du fait de la non-sectorisation de l'attribution des places en multi-accueil sur la commune.

Au contraire, le multi-accueil Charaire est celui dans lequel les familles ont les plus hauts revenus et sont le moins souvent des familles monoparentales (c'est le cas pour seulement 1,5% d'entre elles). C'est également le seul multi-accueil dans lequel aucune des familles n'est bénéficiaire de minima sociaux.

○ LA JEUNESSE

En 2011, les jeunes de 15 à 24 ans étaient un peu moins de 3000, ce qui représente environ 15% de la population scéenne. Leur nombre, mais également leur part a légèrement augmenté depuis 2006, date à laquelle ils étaient un peu plus de 2800 et comptaient pour 14,5% de la population. Cette modeste évolution est principalement le fait de la tranche des 20-24 ans qui ont connu une augmentation de près de 11% de leurs effectifs.

La concentration de jeunes à Sceaux peut trouver une part d'explication dans la présence d'établissements secondaires et supérieurs de renommée sur la commune, ce qui peut être un facteur déterminant dans le choix de certaines familles avec enfant(s) de s'y installer.

La place des jeunes est différente selon les quartiers. En 2011, ils ne représentaient par exemple que 11,5% sur l'IRIS Cheneaux Sablons et 12% sur les Blagis, tandis qu'ils représentaient un cinquième de la population de l'IRIS Parc de Sceaux, et plus de 17% dans les IRIS Robinson et Vieux Sceaux-Curie.

L'évolution entre 2006 et 2011 a également connu des trajectoires variées selon les IRIS.

- Certains IRIS ont vu leur population jeune augmenter, à la fois en nombre et en proportion : c'est le cas de Robinson, Desgranges-Fontenay, et surtout Vieux Sceaux-Curie. Dans ce dernier IRIS, le nombre de jeunes a augmenté de plus de 50% et leur part dans la population est passée de 12% à plus de 17% ;
- Dans le quartier des Blagis, le nombre de jeunes a augmenté proportionnellement à l'augmentation du nombre d'habitants, de sorte que leur part est restée la même (12%) ;

On constate que les élèves et étudiants représentent une part plus importante de la population jeune qu'en moyenne départementale. Ils représentent en 2011 plus de 91% des jeunes de 15 à 19 ans à Sceaux, contre 85% dans les Hauts-de-Seine. La différence est plus marquée encore pour les jeunes de 20 à 24 ans : les étudiants représentent plus de 52% de cette tranche d'âge à Sceaux, contre un peu plus de 34% en moyenne départementale.

Le taux de chômage des jeunes a augmenté sur la commune entre 2006 et 2011, passant de 14,6% à près de 18%. Il a augmenté de manière inégale dans tous les IRIS. Il dépassait la moyenne communale dans les IRIS Robinson, Desgranges-Fontenay, et surtout dans les quartiers des Blagis et du Centre, où le taux de chômage des jeunes était supérieur de plus de 10 points à la moyenne communale.

- *Lieu de résidence des jeunes*

Les jeunes de 18 à 24 ans étaient moins nombreux à vivre en logement autonome en 2011 qu'en 2006. Le phénomène est le même dans les Hauts-de-Seine, la perte en pourcentage est du même ordre (environ 3 points), et semble indiquer une décohabitation plus tardive en 2011 qu'en 2006.

- *Les jeunes suivis par la Mission Locale de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre*

En 2014, ce sont 125 jeunes scéens qui étaient suivis par la Mission Locale de la Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre ; 71 étaient des hommes.
Près de la moitié (46,4%) des jeunes scéens suivis par la mission locale en 2014 avaient un diplôme de niveau IV ou mieux, c'est-à-dire étaient au moins titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Le niveau V, qui correspond à un niveau CAP ou BEP, est le second plus représenté, puisqu'il est le niveau de diplôme de près de 30% des jeunes suivis.

Au 31 décembre 2014, 13 jeunes scéens faisaient l'objet d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), un contrat passé avec la mission locale visant à mettre en place un accompagnement particulier pour les jeunes de 16 à 25 ans ayant d'importantes difficultés d'insertion.

Le taux de chômage des jeunes s'établit à presque 18% en 2011, contre moins de 15% en 2006. C'est dans les IRIS Centre et Blagis que ce taux est le plus élevé, avec respectivement 35% et 28%. Il est aussi supérieur à 20% dans les IRIS Desgranges-Fontenay et Robinson.

○ LE HANDICAP

En 2013, la Caf versait l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 118 personnes à Sceaux.

Tableau 8 : Bénéficiaires de l'AAH selon l'âge en 2013 (Source : Caf, 2013).

	Sceaux		Hauts-de-Seine	
	Bénéficiaires	%	Bénéficiaires	%
Ensemble	**118**	**100%**	**16592**	**100%**
Moins de 25 ans	15	12,7%	1008	6,1%
De 25 à 29 ans	11	9,3%	1238	7,5%
De 30 à 39 ans	15	12,7%	3038	18,3%
De 40 à 59 ans	69	58,5%	9752	58,8%
60 ans ou plus	8	6,8%	1552	9,3%

La population bénéficiaire de l'AAH est globalement plus jeune à Sceaux que dans les Hauts-de-Seine **(Tableau 8)** : en effet, les jeunes de moins de 25 ans représentent près de 13% des allocataires scéens.

Tableau 9 : Bénéficiaires de l'AAH selon la situation familiale en 2013 (Source : Caf, 2013).

	Sceaux		Hauts-de-Seine	
	Bénéficiaires	%	Bénéficiaires	%
Ensemble	**118**	**100%**	**16592**	**100%**
Personnes seules	93	78,9%	12110	73,0%
Monoparents	9	7,6%	1072	6,5%
Couples sans enfant	7	5,9%	1631	9,8%
Couples avec enfant(s)	9	7,6%	1779	10,7%

L'étude la situation familiale des bénéficiaires de l'AAH **(Tableau 9)** permet de constater l'isolement de ces bénéficiaires ; isolement encore plus marqué à Sceaux qu'en moyenne départementale, puisque près de 79% des allocataires scéens sont des personnes seules, contre 73% des allocataires alto-séquanais.

Si le nombre de demandes déposées pour percevoir l'AAH est resté stable, le nombre de demandes relatives à la prestation de compensation du handicap – prestation destinée à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie due au handicap – a plus que doublé, le nombre de demandes en 2011 étant certes très réduit. Le nombre de demandes concernant la carte d'invalidité, permettant d'attester le handicap de son détenteur, a augmenté de plus de 50%, passant de 65 en 2011 à 99 en 2014. En revanche, certaines demandes ont diminué : c'est le cas notamment des demandes pour l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, ou encore du nombre de demandes pour le projet personnalisé de scolarisation.

- **Eclairage particulier :**

L'association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants

L'entretien réalisé avec les représentants de l'association dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, fait apparaitre un profil particulier pour les personnes scéennes reçues qui sont majoritairement des personnes âgées, contrairement à d'autres villes. Aussi, les bénéficiaires qui viennent à l'association cumulent des handicaps et notamment les handicaps liés au vieillissement comme la surdité et des difficultés motrices. Les représentants portent donc une attention toute particulière à ce que la ville soit pleinement accessible tant dans les établissements recevant du public que dans le paysage urbain (voirie et espace public).

Un autre point soulevé est le besoin de faire **sortir les gens de leur domicile** et de **rompre l'isolement**. Pour ce faire, les activités proposées doivent inclure les transports, l'accompagnement et l'encadrement des bénéficiaires. A ce jour, il n'y a pas eu de demande de bénéficiaire pour être accompagné et venir à des sorties seniors proposées par la ville. Ce lien pourrait toutefois être mis en place.

Le dernier point mis en avant concerne la veille sur **les nouvelles technologies**. Il s'agit d'aider les personnes à se les approprier et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

○ LE LOGEMENT

Tableau 10 : Logements par catégorie (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Ensemble des logements	**9 128**	**100%**	**9 285**	**100%**
Résidences principales	8 472	92,8%	8 653	93,2%
Résidences secondaires ou logements occasionnels	165	1,8%	213	2,3%
Logements vacants	491	5,4%	419	4,5%

Le nombre de logements a légèrement augmenté entre 2006 et 2011 (+1,7%), sous l'impulsion commune d'une hausse du nombre de résidences principales et du nombre de résidences secondaires, tandis que le nombre de logements vacants a diminué d'un peu plus de 14% sur la période.

Figure 5 : Résidences principales selon le nombre de pièces en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

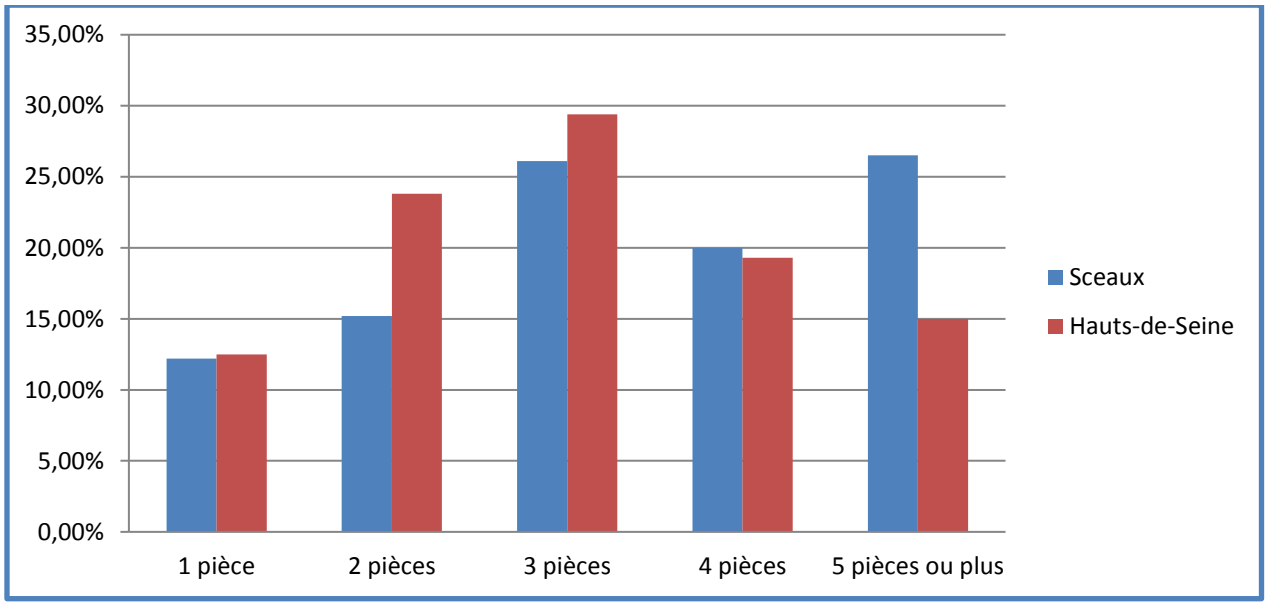

Avec une moyenne de 3,6 pièces par résidence principale, les logements scéens ont un nombre de pièces globalement plus élevé que les logements alto-séquanais, dont la moyenne est de 3,1 pièces par résidence principale en 2011. Si les logements de 2 et 3 pièces sont présents en plus grande proportion dans les Hauts-de-Seine que sur la commune, les logements de 4 pièces, et surtout ceux de 5 pièces ou plus représentent une part beaucoup plus importante du parc de logements scéen.

Cette différence peut s'expliquer par la proportion bien plus élevée occupée par les maisons parmi les logements à Sceaux : si les appartements sont largement majoritaires dans les deux cas, les maisons représentaient en 2011 plus de 21% des logements scéens, contre environ 12% des logements alto-séquanais.

Les logements des IRIS Musiciens-Roosevelt et Parc de Sceaux sont d'ailleurs pour plus de 42% des logements de cinq pièces ou plus.

L'IRIS Robinson est l'ilot scéen dont le parc de logements est le plus récent, puisque plus d'un tiers de ses résidences principales (36,7%) a été construit depuis le début des années 1990, ce qui constitue la proportion la plus importante de la commune.

A l'inverse, les IRIS Centre, Musiciens-Roosevelt, Desgranges-Fontenay et surtout Parc de Sceaux ont un parc de logements relativement ancien, avec moins de 5% de résidences principales construites depuis 1991.

Il semble intéressant de noter que parmi les 6635 appartements recensés en 2011, 3403 ne bénéficient pas de la présence d'un ascenseur, soit plus de la moitié (51,3%). Dans une commune dont la population se trouve être relativement âgée, cette donnée peut constituer un signal à prendre en compte sur la durée.

- *Le parc social*

Tableau 11 : Parc de logements sociaux en 2013 (Source : DRIHL 92, Les chiffres du logement et de l'hébergement dans les Hauts-de-Seine en 2013).

	Nombre de résidences principales	Nombre de logements sociaux	% de logements sociaux
Sceaux	8504	1813	21,32%
Hauts-de-Seine	702516	194571	27,70%

Sceaux fait partie des 61,1% des communes alto-séquanaises dont le taux de logements sociaux se trouve inférieur à 25%.

Les projections font état d'un taux de logements sociaux établi à 25,90% au 1er janvier 2025, ce qui ferait ainsi entrer la commune en conformité avec la loi.

L'office public de l'habitat de Sceaux, ou Sceaux Habitat, est l'un des deux plus importants bailleurs sociaux de la commune ; il détient en effet plus de 750 logements sur le territoire de la ville.

- *Les aides accordées par le Fonds de Solidarité pour le Logement*

Le nombre d'aides pour l'accès au logement – qui peuvent consister en des aides pour le dépôt de garantie, le règlement du 1er loyer ou l'achat de mobilier de première nécessité – a fortement augmenté entre 2010 et 2011, passant de 37 aides accordées pour un montant d'un peu plus de 20000€ à 61 aides accordées pour un montant de plus de 36300€. Il s'est ensuite abaissé avec 19 aides accordées en 2012, 27 en 2013 et 20 en 2014.

Les aides au maintien dans le logement qui consistent principalement en une aide au règlement des impayés locatifs ou au paiement d'assurances habitation – ont connu moins de variations, oscillant entre 16 et 22 aides accordées entre 2010 et 2013, avec des montants allant de 12400€ à environ 22500€. On note toutefois une forte baisse en 2014, avec 11 aides accordées pour un montant total de 3573€.

Le nombre des aides au maintien de la fourniture d'énergie (électricité, gaz, etc.) et leur montant a globalement diminué depuis 2010, où le FSL avait accordé 27 aides pour un montant de plus de 7000€. Depuis, le nombre d'aides n'a dépassé la vingtaine et le montant de 5000€ qu'en 2012 ; en 2011, 2013 et 2014, moins de 20 aides ont été accordées pour des montants proches ou inférieurs à 4000 € .

Enfin, le nombre de mesures d'accompagnement social lié au logement (ASL), qui a pour objet d'aider certains ménages en difficulté à accéder au logement ou à s'y maintenir, a très nettement augmenté depuis 2010. En 2010 et 2011, respectivement 6 et 3 ménages ont pu bénéficier d'une mesure d'ASL ; ce nombre est monté à 21 en 2012, puis 28 en 2013, avant de redescendre à 14 en 2014.

- *Les aides au logement versées par la Caisse d'allocation familiale*

En 2013, 1117 allocataires ont bénéficié d'une aide au logement versée par la Caf.

Parmi ces 1117 bénéficiaires, 412 ont bénéficié de l'aide personnalisée au logement (APL), soit 36,9% des allocataires ; 79 ont bénéficié de l'allocation de logement familiale (ALF), soit 7,1% ; 626 de l'allocation de logement sociale (ALS), soit 56%.

Le nombre de dossiers examinés, et donc d'aides accordées, par le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a significativement diminué en 2014, par rapport aux années précédentes. Alors que 90 dossiers avaient été examinés en 2013, 57 l'ont été en 2014. Le nombre d'aides, ainsi que leur montant, a logiquement diminué dans l'ensemble.

○ ECLAIRAGE PARTICULIER : LE QUARTIER DES BLAGIS

Du fait des travaux menés dans le cadre du contrat de ville concernant les quartiers sortants de la géographie prioritaire, le quartier des Blagis – dans sa partie scéenne uniquement – fait donc ici l'objet d'un éclairage particulier.

- *Structure par âge*

Tableau 12 : Structure par âge de la population des Blagis (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Ensemble	**2402**	**100%**	**2561**	**100%**
0 à 2 ans	103	4,3%	120	4,7%
3 à 5 ans	99	4,1%	109	4,3%
6 à 10 ans	156	6,5%	154	6%
11 à 17 ans	210	8,7%	257	10%
18 à 24 ans	198	8,2%	217	8,5%
25 à 54 ans	1124	46,8%	1153	45%
55 à 64 ans	207	8,6%	248	9,7%
65 à 79 ans	208	8,7%	213	8,3%
80 ans et plus	95	4%	89	3,5%

Sur les 2561 personnes de l'IRIS Blagis en 2011, 33,5% des personnes sont des jeunes de moins de 25 ans (pour 31,9% en 2011) ; 54,7% ont entre 25 et 64 ans ; 11,8% ont 65 ans et plus **(Tableau 12)**.

Cette structure par âge diffère de celle observée sur l'ensemble de la commune : les moins de 25 ans représentent près de 33%, les 25-64 ans représentent environ 48% et les 65 ans et plus représentent un peu plus de 19%.

En comparant les différents ilots, l'IRIS Blagis est celui qui compte à la fois la plus grande proportion de personnes ayant entre 25 et 64 ans et le plus faible pourcentage de personnes ayant 65 ans ou plus.

- *Ménages et familles*

Au niveau des structures familiales, il est à noter la présence de 183 familles monoparentales, ce qui représente 16,4% des ménages des Blagis (comparativement à 9,4% en moyenne communale).

474 personnes vivent au sein de ces familles monoparentales, soit 18,5% de la population des Blagis. Il s'agit d'une donnée particulièrement importante dès lors que l'on a conscience de l'influence de ce facteur sur la pauvreté des ménages[3].

[3] A titre d'indication, en 2010 au niveau national, plus d'un tiers (34,5%) des familles monoparentales avaient un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté (Source : Insee).

Parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans, on observe entre 2006 et 2011 une hausse de la proportion des familles nombreuses (3 enfants et plus). Toutefois, la proportion de ces familles parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) de l'IRIS Blagis reste bien inférieure à la moyenne communale.

- *Activité et emploi*

Sur 1709 personnes ayant entre 15 et 64 ans en 2011 dans l'IRIS Blagis, 1340 personnes sont comptabilisées comme « actifs », ce qui représente un taux d'activité de 78,4% ; un chiffre stable par rapport à 2006.

- Ce taux est supérieur à celui de la commune, qui était de 72,8% en 2011. Cette différence peut notamment s'expliquer par le fait que **les jeunes de l'IRIS Blagis continuent leurs études moins longtemps que l'ensemble des jeunes Scéens**, et sont donc actifs plus tôt : en 2011, un peu plus de 26% des jeunes de 15 à 24 ans des Blagis n'étaient pas scolarisés, contre 14% en moyenne communale.

Tableau 13 : Activité des 15-64 ans dans l'IRIS Blagis (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Population 15-64 ans	1619	100%	1709	100%
Inactifs	345	21,3%	369	21,6%
Actifs	**1274**	**78,7%**	**1340**	**78,4%**
Dont actifs occupés	1186	*93,1%*	1169	*87,2%*
Dont chômeurs	88	*6,9%*	171	*12,8%*

Sur ces 1340 actifs, 171 sont chômeurs, ce qui représente un taux de chômage de 12,8%. Le taux de chômage en moyenne communale est de 8,8%, et c'est dans l'IRIS Blagis qu'il est le plus élevé.

- En 2006, parmi les 1275 actifs de 15 à 64 ans ne se trouvaient que 88 chômeurs, ce qui représentait un taux de chômage de 6,9%. Le taux de chômage sur Sceaux était alors de 6,7% et l'IRIS Blagis n'était pas celui avec le chômage le plus important. Si le chômage a augmenté sur l'ensemble de la commune, c'est sur l'IRIS Blagis que la hausse a été la plus spectaculaire.
- Sur 115 jeunes de 15 à 24 ans actifs, 32 sont chômeurs, ce qui représente un taux de chômage de 27,8%. Ce taux est de 17,8% pour l'ensemble de la commune.
- En 2006, le taux de chômage des jeunes des Blagis était de 26,1% ; celui des jeunes de la commune était de 14,6%. Le chômage des jeunes dans l'IRIS Blagis a donc augmenté moins vite que sur l'ensemble de la commune, mais reste particulièrement élevé.
- Par ailleurs, le taux de chômage des 25-54 ans est passé de 5,5% à 10%, et celui des 55-64 ans est passé de 4,8% à 21,5%. Alors que le chômage des jeunes était déjà très élevé sur l'IRIS Blagis, celui des autres classes d'âges a fortement augmenté sur la période, et notamment celui des travailleurs « seniors » qui a explosé.

Si le taux de chômage a augmenté sur l'ensemble de la commune pour toutes les classes d'âges, il a augmenté de façon plus conséquente sur les Blagis, et tout particulièrement pour les actifs de 55 à 64 ans.

La population active de l'IRIS Blagis était en 2011 structurée très différemment de la moyenne communale : les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent un peu plus de 27% des actifs de 15 à 64 ans sur les Blagis, contre environ 47% à Sceaux. Quant aux employés et ouvriers, ils représentent une part beaucoup plus importante dans l'IRIS Blagis que dans la moyenne scéenne. Leur nombre est légèrement plus significatif que dans la population active alto-séquanaise, mais est en revanche moins nombreuse qu'en moyenne nationale, et ce, notamment pour les ouvriers (23% de la population active nationale contre environ 12% dans les Blagis).

- *Indicateurs de revenus*

Tableau 14 : Revenus annuels des ménages par unité de consommation en 2011 (Source : Insee, RP 2011).

	1er décile (en €)	Médiane (en €)	9e décile (en €)	Rapport interdécile
Robinson	12765	31121	69922	5,5
Cheneaux Sablons	18590	39811	86512	4,7
Vieux Sceaux – Curie	13556	33851	74081	5,5
Parc de Sceaux	21069	44952	116507	5,5
Desgranges – Fontenay	14312	36444	76038	5,3
Centre	17606	39983	80419	4,6
Blagis	8664	22881	43880	5,1
Musiciens – Roosevelt	15055	40241	81727	5,4
Sceaux	14042	35558	78666	5,6
Hauts-de-Seine	8056	26122	61390	7,6
France métropolitaine	6924	19218	38960	5,6

Avec 22.881€ annuels par UC en 2011, les revenus médians des ménages des Blagis sont d'assez loin les plus faibles parmi les IRIS de la commune. Ce revenu médian est donc de fait bien en dessous de la moyenne communale, mais également inférieur au revenu médian au niveau départemental. Il est toutefois supérieur au revenu médian national **(Tableau 14)**.

Le 1er décile (D1), qui correspond au plafond de revenus des 10% des ménages les plus pauvres, est également le plus bas de tous les IRIS de Sceaux, et n'est que très légèrement supérieur au 1er décile des ménages alto-séquanais. Il est supérieur au 1er décile des revenus par UC au niveau national.

Le 9e décile (D9), qui correspond au plancher de revenus des 10% des ménages les plus aisés, est lui aussi le plus faible de tous les IRIS de la commune. Il est également inférieur au 9e décile de l'ensemble des ménages vivant dans les Hauts-de-Seine. Il est, là encore, supérieur au 9e décile des revenus par UC au niveau national.

Enfin, le rapport inter décile, qui correspond au rapport D9/D1, est plus bas dans l'IRIS Blagis qu'au niveau communal ou départemental, ce qui illustre des inégalités de revenus entre les ménages moins marquées.

ECLAIRAGE PARTICULIER : LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Plusieurs associations caritatives œuvrent à Sceaux en direction des publics précaires. Allant de l'accompagnement des personnes isolées à l'attribution d'aides financières et alimentaires, ces actions sont notamment assurées par quatre associations faisant partie de la commission locale d'aide financière du CCAS de Sceaux : la Croix-Rouge Française, le Secours Catholique, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et la Conférence Saint-Vincent-de-Paul des Blagis. La commission locale d'aide financière (CLAF), qui a récemment connu une modification de son mode de fonctionnement, a vocation à rester une instance de coopération privilégiée entre le CCAS et les partenaires associatifs.

- *Présentation des principaux acteurs associatifs et de leur action sociale*

L'unité locale scéenne de la Croix-Rouge

- Des aides financières peuvent être accordées à des personnes ou des familles en difficulté, sur demande de travailleurs sociaux du département, de la caisse régionale d'assurance maladie (CRAMIF), ou encore d'associations en charge notamment de l'accompagnement lié au logement.
- une aide vestimentaire, via sa « vestiboutique », un magasin qui permet aux personnes en difficulté d'acheter des vêtements ou du linge de maison à des prix très réduits. La Croix-Rouge de Sceaux dispense enfin un service de transport destiné aux personnes à mobilité réduite, utilisé majoritairement par des personnes âgées en perte d'autonomie. Les motifs des demandes : plus des deux tiers se font pour l'accompagnement à des rendez-vous médicaux, notamment à destination d'hôpitaux dans les communes environnantes. Cette activité représente environ 1300 transports par an.

Le Secours Catholique de Sceaux

Un accueil ouvert à tous les publics est assuré depuis 2014 tous les samedis matin par les bénévoles. Il s'agit d'offrir aux personnes qui le souhaitent, un temps d'écoute et de dialogue.

- Le Secours Catholique propose également une aide alimentaire d'urgence, sur demande d'un travailleur social. Cette aide est accordée pour une durée maximale de quatre semaines. Les colis alimentaires ont vocation à rester une aide d'urgence.
- Il est également rattaché au Groupement Alimentaire Familiale Intercommunal des Blagis (GAFIB), une épicerie sociale conjointe aux villes de Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux et Bourg-la-Reine. Destinées aux familles dont les ressources sont inférieures à un certain plafond, l'accès au GAFIB se fait sur demande d'un travailleur social, puis après examen du dossier en commission d'accès.
- Le Secours Catholique de Sceaux dispense des aides financières, principalement sur demande des travailleurs sociaux.
- Les bénévoles du Secours Catholique de Sceaux peuvent également être amenés à accompagner certaines personnes dans leurs démarches administratives, pour favoriser l'accès aux droits.

- Enfin, le Secours Catholique dispense des actions ponctuelles selon les situations particulières, pouvant prendre la forme d'aide à l'obtention de mobilier, de petit électroménager, ou encore peut proposer des sorties culturelles pour les enfants ou aider les familles dans leur projet de départ en vacances.

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Jean-Baptiste

Son activité de base est la visite à domicile des personnes isolées. La visite des personnes accueillies en maison de retraite se développe sur les dernières années, ainsi que l'accompagnement de personnes âgées à des activités.

- Elle attribue des aides financières sur demande d'un travailleur social, mais aussi directement aux personnes accueillies au local de la paroisse ; un accueil individuel est en effet proposé, sur rendez-vous, tous les samedis matins.
- L'accueil peut aussi déboucher sur un accompagnement dans les démarches administratives, sur une aide à la rédaction de *curriculum vitae* , de lettres de motivation, ou sur des conseils.

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul des Blagis,

L'association propose une action alimentaire en accompagnant la personne ou la famille au supermarché et en réglant ses courses, selon un cadre défini en fonction de la taille et la situation de la famille.

- Le Groupe d'Entraide des Blagis propose également une aide à l'obtention de titres de transport, et des aides financières pour des motifs variés – règlement des factures d'énergie, d'une partie du loyer, etc…, sous forme de chèques versés directement aux créanciers. Ces aides financières sont toujours dispensées sur demande d'un travailleur social.
- L'association œuvre à la lutte contre la solitude, avec une activité de visite de personnes isolées. Cette activité représente chaque année plusieurs centaines de visites à domicile ou en institution.

- *Les enseignements apportés par les entretiens avec les représentants d'associations*

Un profil revient fréquemment dans le discours des associations concernant le type de public accueilli et accompagné dans le cadre de leur action sociale : **les femmes seules avec un ou plusieurs enfants**. Elles constituent en effet la majorité des personnes bénéficiant des diverses actions des acteurs associatifs du territoire, notamment dans le cadre des demandes d'aides par les travailleurs sociaux.

D'autres types de personnes sont régulièrement cités par les représentants associatifs. C'est notamment le cas des **personnes seules ayant entre cinquante et soixante ans**, qui semblent constituer le deuxième type de profil le plus fréquemment rencontré par les associations caritatives du secteur.

Si **les jeunes** sont assez peu représentés, toutes les associations notent une augmentation, légère mais réelle, de leur présence parmi les publics accueillis et accompagnés.

Quant aux personnes âgées, si elles sont le public principal du service de transport de la Croix-Rouge et des activités de visite aux personnes isolées, elles sont assez peu évoquées dans le cadre des aides financières ou alimentaires.

Concernant les types de difficultés rencontrées par les familles, les représentants de la Croix-Rouge et du Secours Catholique évoquent une augmentation de la précarité énergétique sur les dernières années, en se basant sur les motifs des demandes d'aides financières reçues, et ce malgré l'action du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Les représentants du Groupe d'Entraide des Blagis notent quant à eux une augmentation des demandes d'aides au paiement de titres de transport, indispensables dans la recherche d'emploi.

Globalement, les associations – et particulièrement les représentants de la Croix-Rouge et du Secours Catholique – semblent ressentir une aggravation de la situation générale des personnes en difficulté, qui sont à la fois plus nombreuses et davantage précarisées. Les représentants du Secours Catholique s'appuient notamment sur le nombre de familles en difficulté repérées : en 2012, elles étaient 50 – un chiffre à peu près stable depuis plusieurs années –, puis 80 en 2013 et 94 en 2014.

○ ECLAIRAGE PARTICULIER : L'ETAT DE SANTE DES SCEENS ET L'OFFRE DE SOINS SUR LA COMMUNE

Ils sont 1.978, soit 14,3%, à être suivis au titre d'au moins une affection de longue durée (ALD) sur la commune, contre 13,3% au niveau départemental. Ce chiffre peut être mis en relation avec le nombre relativement élevé de personnes âgées sur Sceaux.

Les statistiques concernant les médicaments délivrés indiquent que le taux de *consommants* est plus élevé à Sceaux que sur le département, et ce pour tous les types de médicaments **(Tableau 15)**.

Tableau 15 : Consommation de médicaments à Sceaux et dans les Hauts-de-Seine (Source : CPAM92, 2014).

	Taux de consommants - Sceaux	Taux de consommants - 92
Médicaments	**66,3%**	**54,6%**
Antibiotiques	23,5%	20,3%
IPP	13,7%	11,3%
Statines	7,2%	5,4%
Antihypertenseurs	13,4%	10,3%
Antidépresseurs	6,4%	4,5%
Antiagrégants plaquettaires	5,9%	4,0%
Anxiolytiques	10,2%	7,4%

- *Informations relatives à l'offre de soins*

La CPAM92 recense 16 médecins généralistes sur Sceaux en 2014, ce qui représente une densité de 78,5 pour 100.000 habitants (contre 75/100.000 dans les Hauts-de-Seine). 62,5% exercent en secteur 1, contre 71,4% en moyenne départementale. Leur âge moyen se situe autour de 57 ans.

Les médecins spécialistes sont quant à eux au nombre de 35 sur la commune, ce qui représente une densité de 171,6 pour 100.000 habitants, contre 116,9 dans les Hauts-de-Seine. Ils ne sont que 34,3% à exercer en secteur 1, contre 33,2% sur le département. Leur âge moyen se situe autour de 55 ans.

L'étude des différentes spécialités confirme la tendance en termes de densité médicale : elle est plus élevée à Sceaux qu'en moyenne départementale pour toutes les spécialités. C'est aussi le cas pour les sages-femmes et les infirmiers. Cette tendance est encore plus marquée pour les chirurgiens-dentistes et les masseurs-kinésithérapeutes : 27 praticiens sur le territoire, ce qui représente une densité de 132,4 pour 100.000, tandis que cette densité n'est dans les Hauts-de-Seine que de 83,6 pour les masseurs-kinésithérapeutes et de 68,5 pour les chirurgiens-dentistes.

La commune compte par ailleurs 7 pharmacies, soit une densité de 34,3 pour 100.000, là encore supérieure à la moyenne départementale.

Il est à noter que, malgré la densité relativement élevée de professionnels de santé sur le territoire de la commune, les chiffres de la consommation extra-zone semblent élevés. Concernant les séances d'omnipraticiens, plus de la moitié de ces séances ont lieu en dehors de Sceaux ; concernant les séances de spécialistes, ce sont près des trois quarts des séances dispensées à des Scéens qui le sont

en dehors de la commune. C'est pour les consultations de gynécologues que la consommation extra-zone est la plus élevée : près de 85% des Scéennes consultent en dehors de Sceaux.

Les conclusions qui pourraient être tirées des données sur la consommation extra-zone sont à mettre en perspective avec deux éléments. D'une part, la taille relativement réduite de la commune, les habitants se trouvant de fait dans une situation de relative proximité avec les communes limitrophes ; ils n'ont pas nécessairement à parcourir de longues distances pour aller consulter en dehors de la commune. D'autre part, le fait que peu de Scéens travaille sur la commune ; ils sont par conséquent nombreux à potentiellement consulter proche de leur lieu de travail, plutôt que proche de leur lieu d'habitation.

Les Scéens consultent légèrement plus que la moyenne des Alto-Séquanais (2,4 séances chez des généralistes en moyenne, contre 2,3 en moyenne départementale ; 3 contre 2,7 pour les spécialistes).

○ LES SENIORS A SCEAUX : CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

La population scéenne était en 2011 de 19930 personnes, dont 4766 âgées de 60 ans ou plus, soit environ 24% de la population totale **(Tableau 16)**.

Tableau 16 : Population de 60 ans et plus (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs 60 ans et plus	% parmi la population totale	Effectifs 60 ans et plus	% parmi la population totale
Sceaux	**4804**	**24,7%**	**4766**	**23,9%**
Hauts-de-Seine	268269	17,5%	295124	18,7%
France	13359885	21,1%	15059793	23,2%

Les personnes de 60 ans et plus sont un peu plus nombreuses à Sceaux qu'en moyenne nationale et surtout plus nombreuse qu'en moyenne départementale. Leur proportion parmi la population scéenne étant de plus de 5 points supérieure à leur part dans la population alto-séquanaise en 2011. Toutefois, et contrairement à l'impression générale de vieillissement continu de la population scéenne, on observe que le poids des 60 ans et plus au sein de la population scéenne est plutôt en diminution entre 2006 et 2011, bien que cette baisse soit relativement légère. Les seniors sont moins nombreux en 2011 qu'en 2006 à Sceaux, contrairement aux seniors alto-séquanais dont la part a pris plus d'un point, et surtout contrairement à l'ensemble des seniors français dont la proportion a augmenté entre 2006 et 2011 d'environ deux points, pour atteindre à cette dernière date, une importance finalement proche de celle observée à Sceaux.

Tableau 17 : Population de 60 ans et plus par IRIS (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011	
	Effectifs 60 ans et plus	% parmi la population de l'IRIS	Effectifs 60 ans et plus	% parmi la population de l'IRIS
Robinson	571	20,7%	563	20,5%
Cheneaux Sablons	613	22,6%	738	26,5%
Vieux Sceaux – Curie	883	35,8%	**759**	29,1%
Parc de Sceaux	652	26,9%	600	**29,8%**
Desgranges – Fontenay	488	26,1%	496	23,5%
Centre	475	23,8%	470	25,3%
Blagis	403	16,8%	**397**	**15,5%**
Musiciens – Roosevelt	722	25,9%	742	22,9%

On observe une présence assez inégale des séniors selon les IRIS observés, tant en termes d'effectifs qu'en ce qui concerne la proportion au sein de la population globale des quartiers **(Tableau 17)**. Ainsi, alors que dans trois IRIS (Vieux Sceaux-Curie, Musiciens-Roosevelt, Cheneaux Sablons) la population de seniors atteint plus de 700 personnes, elle est inférieure à 500 personnes dans trois autres ilots (Desgranges-Fontenay, Centre, Blagis). De même, tandis que les seniors représentent près de 30% de la population dans les IRIS Parc de Sceaux e Vieux Sceaux-Curie, ils pèsent pour environ un cinquième de la population de l'IRIS Robinson, et à peine plus de 15% de la population du quartier des Blagis

.

- *Structure par âge*

Tableau 18 : Population de 60 ans et plus par tranches d'âges (Source : Insee, RP 2006 et 2011).

	2006		2011		2006 – 2011
	Effectifs	% de la population totale	Effectifs	% de la population totale	Evolution des effectifs
60 à 69 ans	**1521**	**7,8%**	**1804**	**9,0%**	**+18,6%**
60 à 64 ans	*807*	*4,1%*	*959*	*4,8%*	*+18,8%*
65 à 69 ans	*714*	*3,7%*	*845*	*4,2%*	*+18,3%*
70 à 79 ans	**1868**	**9,6%**	**1483**	**7,4%**	**-20,6%**
70 à 74 ans	*870*	*4,5%*	*684*	*3,4%*	*-21,4%*
75 à 79 ans	*998*	*5,1%*	*799*	*4,0%*	*-19,9%*
80 à 89 ans	**1134**	**5,8%**	**1189**	**6,0%**	**+4,9%**
80 à 84 ans	*725*	*3,7%*	*709*	*3,6%*	*-2,2%*
85 à 89 ans	*409*	*2,1%*	*480*	*2,4%*	*+17,4%*
90 à 99 ans	**270**	**1,4%**	**281**	**1,4%**	**+4,1%**
90 à 94 ans	*216*	*1,1%*	*219*	*1,1%*	*+1,4%*
95 à 99 ans	*54*	*0,3%*	*62*	*0,3%*	*+14,8%*
100 ans ou plus	**11**	**0,1%**	**9**	**0,1%**	**-18,2%**

La légère diminution du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus à Sceaux entre 2006 et 2011 s'explique par une importante baisse sur la tranche d'âge allant de 70 à 79 ans, non compensée par l'augmentation sur les autres tranches.

Une importante hausse est observable sur la tranche des personnes ayant entre 60 et 69 ans. La classe d'âge des 50-59 ans a augmenté de près de 14% entre 2006 et 2011 pour arriver à environ 2500 personne, qui viendront dans un futur proche, garnir les effectifs des seniors scéens.

- *Structure par sexe*

Il est à noter que l'augmentation observée sur la tranche d'âge de 60 à 69 ans est principalement le fait d'une augmentation du nombre d'hommes : entre 2006 et 2011, l'augmentation du nombre d'hommes de 60 à 69 ans a été en effet de près de 25%, tandis que la population des femmes du même âge connaissait une augmentation d'environ 14%. Parallèlement, les hommes sont aussi les principaux responsables de la diminution du nombre de personnes de 70 à 79 ans, avec une diminution de l'ordre de 23% entre 2006 et 2011, tandis que la population féminine du même âge connaissait une baisse d'environ 18%.

○ LES SENIORS A SCEAUX : ACTIVITE ET EMPLOI

Le taux d'activité des personnes de 60 ans et plus a augmenté entre 2006 et 2011, aussi bien à Sceaux qu'aux échelles départementale ou nationale. Il est passé de 9% en 2006 à près de 12% en 2011 sur le territoire de la commune. Si c'est à l'échelle du département que ce taux est le plus élevé (13%), le taux d'activité scéen est bien plus élevé que la moyenne nationale (7%).

- Sur les 405 actifs de 60 à 64 ans, 376 sont en emploi et 29 sont au chômage, soit un taux de chômage d'environ 7%. Ce chiffre a connu une augmentation sur la période, comme pour l'ensemble de la population : en 2006, le taux de chômage des 60-64 ans était d'environ 5%.
- Quant aux 162 actifs de 65 ans et plus, 151 sont en emploi et 11 sont au chômage, ce qui représente un taux de chômage d'environ 6,8%. Là encore, ce taux a connu une augmentation : il était d'environ 4% en 2006.

Les Scéens de 60 ans et plus font majoritairement partie de la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures.

○ LES SENIORS A SCEAUX : PAUVRETE ET PRESTATIONS SOCIALES

Tableau 19 : Taux de pauvreté

	Taux de pauvreté – 60 à 74 ans	Taux de pauvreté – 75 ans ou plus
Sceaux	**2,9%**	**2,5%**
CA des Hauts-de-Bièvre	5,7%	3,8%
Hauts-de-Seine	12,2%	7,6%
France métropolitaine	10,1%	10,2%

On constate que le taux de pauvreté des personnes de 60 ans et plus est très significativement inférieur à Sceaux par rapport à la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, le département des Hauts-de-Seine ou la France métropolitaine. Pour les personnes de 60 à 74 ans, ce taux de pauvreté se situe juste en dessous de 3% à Sceaux, tandis qu'il dépasse 10% et 12%, respectivement pour la France métropolitaine et le département des Hauts-de-Seine. Quant aux personnes à partir de 75 ans, ce taux de pauvreté baisse encore pour atteindre 2,5%, en comparaison

avec des taux de près de 4% au niveau de la communauté d'agglomération, d'environ 7,5% et 10%, respectivement pour les échelles départementale et nationale.

- *Prestations sociales*

En 2013, la caisse d'allocations familiales (Caf) dénombrait 156 allocataires de 60 ans ou plus à Sceaux, ce qui correspond à un peu moins de 6% de la population allocataire totale sur la commune. A titre de comparaison, les allocataires de 60 ans et plus représentaient plus de 9% de l'ensemble des allocataires en moyenne départementale.

Parmi ces 156 allocataires, 134 étaient des personnes isolées au sens de la Caf, c'est-à-dire des personnes n'ayant ni conjoint, ni enfant à charge. Cela représente près 86% des allocataires, contre environ 76% en moyenne départementale.

La Caf relève également que sur les 156 allocataires de 60 ans et plus, 30 étaient des allocataires à bas revenus (revenu par unité de consommation en-dessous du seuil de bas revenus). Cela représente environ 19% des allocataires, soit une proportion comparable à celle observée en moyenne alto-séquanaise. Aussi, 12 personnes de 60 ans ou plus bénéficiaient du RSA en 2013, 8 bénéficiaient de AAH, et 30 bénéficiaient d'une aide au logement en établissement.

Selon les données du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour l'année 2013, 55 personnes étaient prises en charge en établissement pour personnes âgées au titre de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

En 2013, 272 personnes étaient bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. Ces personnes représentaient un peu de moins de 6% des personnes âgées de 60 ans et plus ; à titre de comparaison, les bénéficiaires de l'APA représentaient environ 8% des personnes âgées de 60 ans et plus en moyenne nationale selon la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

En revanche, les bénéficiaires de l'APA à domicile au nombre de 143 à Sceaux sont en moyenne moins autonomes que leurs homologues à l'échelle nationale. Les personnes en dépendance lourde (GIR[4] 1 et 2) représentent un quart (environ 34 personnes) des bénéficiaires de l'APA à domicile sur Sceaux, contre moins d'un cinquième (19%) en moyenne nationale.

[4] Groupe Iso-Ressources (GIR) : indicateurs de perte d'autonomie pour la réalisation d'actes de la vie quotidienne ; 1 étant le stade le plus avancé de perte d'autonomie.

Figure 6 : Bénéficiaires de l'APA à domicile selon le GIR en 2013 (Sources : Département des Hauts-de-Seine, CNSA).

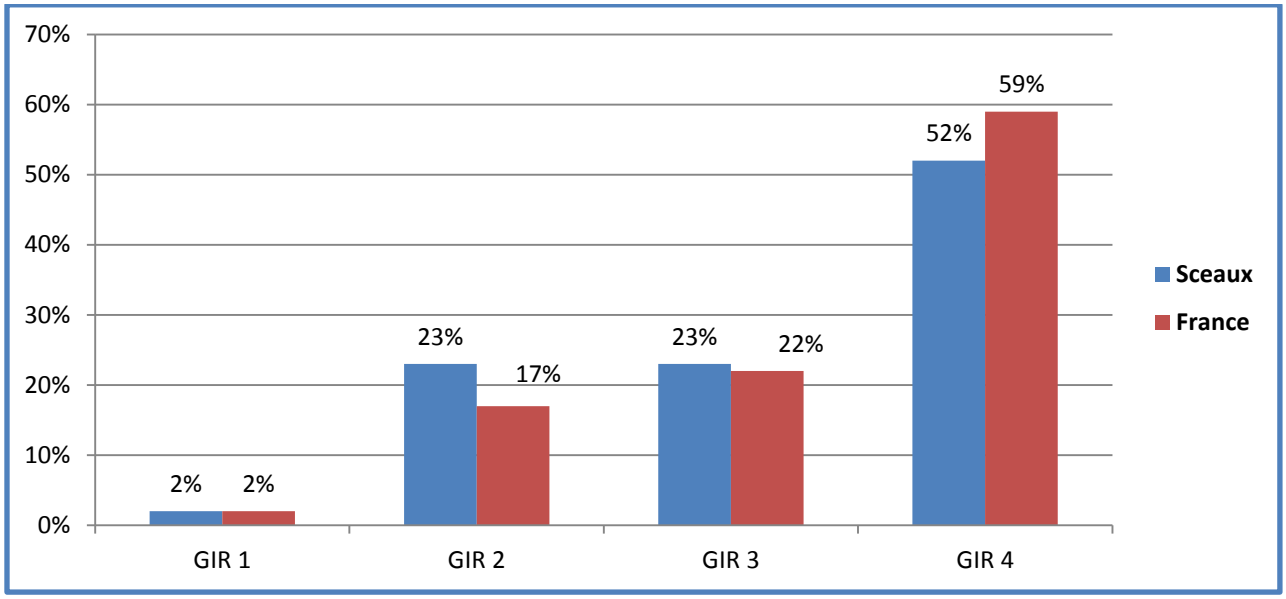

○ LES SENIORS A SCEAUX : LA SANTE

- *Les Scéens suivis par le réseau de santé Osmose*

L'association Osmose est un réseau de santé structuré en trois pôles (Cancérologie, Gérontologie, Soins palliatifs) et regroupant des professionnels et acteurs institutionnels de santé, dont l'objectif est d'assurer une coordination dans la prise en charge des patients sur un territoire couvrant 14 communes du sud du département des Hauts-de-Seine, dont Sceaux. En 2014, le réseau Osmose était impliqué dans l'accompagnement de 62 patients scéens, dont 49 étaient âgés de 60 ans ou plus, soit près de 80% d'entre eux.

LES SENIORS A SCEAUX : LOGEMENT ET HABITAT

Sur les 8653 résidences principales recensées par l'Insee à Sceaux en 2011, 2493 avaient pour *personne de référence une personne de 65 ans ou plus* ; soit environ 29%, contre un peu plus de 21% en moyenne départementale.

Parmi ces 2493 résidences, 699 étaient des maisons, soit 28% ; un nombre bien plus élevé qu'en moyenne départementale où cette proportion est d'un peu moins de 18%. Les seniors scéens vivent donc plus souvent en maison que la moyenne des seniors alto-séquanais. Aussi, 1753 de ces 2493 personnes de référence étaient propriétaires de leur résidence principale, soit environ 70%, contre environ 61% en moyenne dans les Hauts-de-Seine.

Sur les 2493 résidences principales dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus, 25% sont des logements de 3 pièces, plus de 20% sont des logements de 4 pièces et plus de 35% sont des logements de 5 pièces ou plus.

Les logements de 1 ou 2 pièces représentent environ 16% de ces résidences, une part beaucoup plus marginale qu'en moyenne départementale où ces logements représentent 26% des résidences principales dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus.

- *Les problématiques du parc de logement à Sceaux pour les seniors*

La proportion importante de très grandes maisons parmi les logements de la population âgée corrobore les problématiques évoquées par certains professionnels et Scéens rencontrés en entretien : le risque d'isolement de personnes âgées dans de grandes maisons inadaptées à leurs besoins, notamment du fait de la configuration en étages avec escalier(s). De plus, beaucoup de ces maisons se trouvent dans des quartiers situés « en périphérie » de la commune : en 2011, environ 26% des maisons étaient situées dans l'IRIS Musiciens-Roosevelt, et environ 15% dans l'IRIS Parc de Sceaux, soit dans une partie de la commune particulièrement excentrée des commerces et des activités en général. C'est donc le double problème de l'isolement des seniors et de l'inadaptation des logements qui apparait ici.

Cette dernière question se retrouve à un niveau plus global sur la commune. D'abord, plus de la moitié des appartements recensés par l'Insee à Sceaux en 2011 ne sont pas desservis par un ascenseur : sur 6635 appartements, ce sont en effet 3403 qui sont dans cette situation. Les résidences du parc de logements sociaux scéen, notamment, ne sont majoritairement pas équipées d'ascenseurs, du fait de leur ancienneté.

Les expériences recueillies ont mis en avant certaines difficultés notamment salles de bains équipées de baignoires inadaptées à une perte de mobilité, marches trop hautes pour accéder aux douches ou aux balcons.

○ LES SENIORS A SCEAUX : LE FOYER-LOGEMENT LES IMBERGERES

Le foyer-logement Les Imbergères est le seul établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes de la commune, les autres étant des établissements médicalisés. La Ville de Sceaux est particulièrement bien pourvue en termes d'hébergement pour personnes âgées : avec cinq établissements soit au total 333 places d'hébergement, la commune bénéficie d'un taux d'équipement de 146 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus, contre 116 places en moyenne départementale et 125 places en moyenne nationale.

Tableau 20 : Places d'hébergement pour personnes âgées à Sceaux (Source : Ville de Sceaux).

Type d'établissement	Nom de l'établissement	Nombre de places
Foyer-logement	Les Imbergères	53
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Marguerite Renaudin	85
	La Faïencerie	123
	Saint-Charles	60
	Aloïs	12

Le foyer-logement a vocation à héberger des personnes âgées autonomes qui ne nécessitent pas un suivi médicalisé quotidien. On note de fait que la grande majorité des résidents sont situés dans les groupes iso-ressources (GIR) 5 et 6, c'est-à-dire les GIR correspondant à des niveaux d'autonomie complets ou quasi-complets pour la réalisation des actes de la vie quotidienne. L'autre spécificité de la résidence des Imbergères est par ailleurs de proposer des services parallèles de restauration et de portage des repas ouverts aux non-résidents.

- *La vocation sociale de la résidence Les Imbergères*

La résidence des Imbergères gérée par le CCAS a de fait une vocation sociale. Les prix pratiqués tant pour les loyers que la restauration et les animations doivent permettre d'atteindre une population aux besoins sociaux marqués.

Cette volonté peut trouver une illustration dans la distribution des revenus des bénéficiaires : en 2014, 11 des 53 résidents du foyer-logement avaient des ressources inférieures au seuil de pauvreté[5], soit un peu moins de 21% d'entre eux. Pour rappel, le taux de pauvreté de l'ensemble de la population était en 2012 de 2,9% pour les personnes de 60 à 74 ans et de 2,5% pour les personnes de 75 ans et plus.

Le constat est sensiblement le même si l'on s'intéresse aux bénéficiaires des services de restauration et de portage des repas, dont environ 14% des bénéficiaires ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté.

Figure 7 : Pourcentage de personnes dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté (Sources : Insee, fichier localisé social et fiscal ; CCAS de Sceaux).

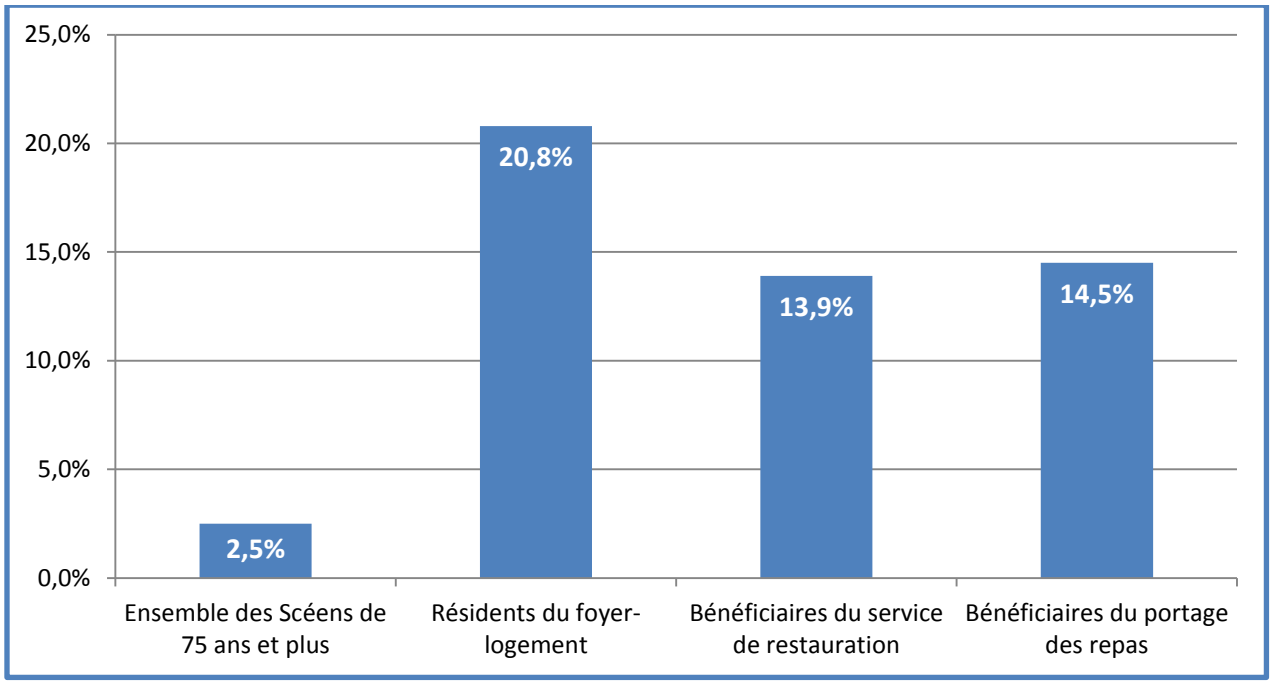

La distribution des revenus des résidents et autres bénéficiaires des services de la résidence montre qu'il s'agit d'un public moins aisé que la moyenne de la population âgée dans son ensemble ;

[5] Selon l'Insee, le seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian de la population est de 987 euros en 2012.

tendance confirmée par le constat que plus de la moitié des résidents du foyer-logement ont des ressources inférieures à 1500 euros mensuels, ainsi que par la présence de 20 bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement (APL) parmi les résidents.

- *Lien avec les autres problématiques identifiées*

Il est intéressant de constater que les motifs de demandes d'hébergement sont principalement liés aux problématiques identifiées par ailleurs concernant la population âgée à Sceaux :

- 30% des demandes traitées en 2013 et 2014 étaient motivés par la recherche d'un logement adapté
- 25% des demandes étaient justifiées par la volonté de rompre l'isolement social

Plus de la moitié des demandes étaient donc liées à des problématiques générales dont l'importance a été détectée au niveau de l'ensemble de la population âgée : le foyer-logement semble donc à même de répondre à des besoins sociaux plus larges que la seule question des ressources.

Les autres motifs concernaient plus marginalement, le rapprochement familial pour environ 12%, la recherche de sécurité pour environ 9%, ou encore la recherche de services pour environ 6%.

- *La loi d'adaptation de la société au vieillissement et les « résidences autonomie »*

L'article 11 du projet loi procède à un changement de dénomination des logements-foyers en « résidences autonomie », modification censée permettre de mieux identifier cette offre d'hébergement et de « valoriser » dans son appellation même, la mission de prévention de la perte d'autonomie.

A ce titre, l'article prévoit que ces établissements proposent à leurs résidents, des prestations minimales, individuelles ou collectives, qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie, définies par décret. Ces prestations peuvent également être proposées à des non-résidents.

La nécessité de conclure une CPOM est un préalable à l'obtention d'une aide versée par le département avec le concours de la CNSA : le « forfait autonomie ».

D'un critère basé sur le GIR moyen pondéré (GMP), il s'agira dorénavant de respecter une proportion maximale de 15% de résidents en GIR 3 et de 10% de résidents en GIR 1 et 2.

○ LES SENIORS A SCEAUX : LE SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

- *Quelle utilité sociale du service de maintien à domicile ?*

Figure 8 : Répartition par IRIS des clients du service d'aide à domicile (Source : CCAS de Sceaux).

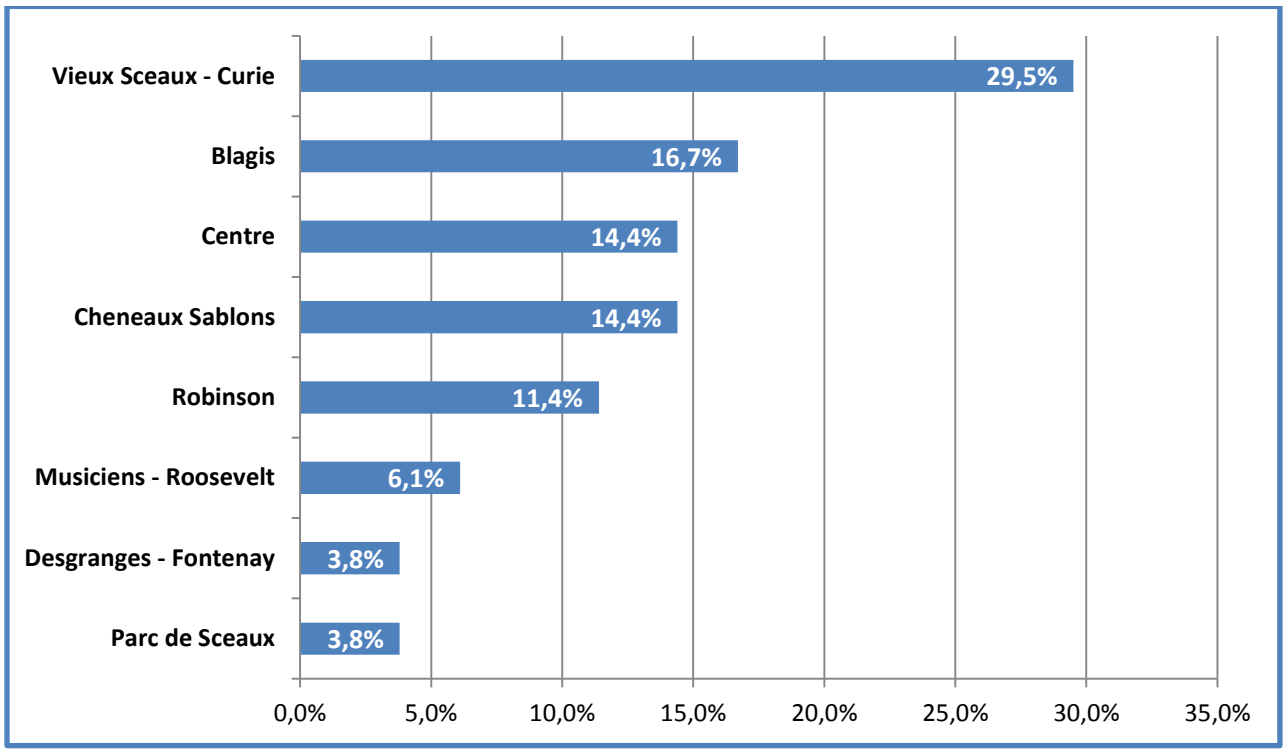

Avec 39 clients sur 132, l'IRIS dans lequel intervient le plus le SAD est l'IRIS Vieux Sceaux-Curie, suivi de l'IRIS Blagis. En dernière position se trouvent, à égalité, les IRIS Parc de Sceaux et Desgranges-Fontenay, avec seulement 5 clients.

La comparaison entre la répartition par IRIS des clients du SAD et celle des personnes âgées de 75 ans ou plus sur la commune fait état d'une relation non linéaire entre ces deux données.

Si l'IRIS dans lequel dans lequel intervient le plus le SAD est aussi l'IRIS où sont concentrées le plus de personnes âgées (Vieux Sceaux-Curie, 478 personnes de 75 ans et plus), le deuxième lieu d'intervention, à savoir l'IRIS Blagis, est celui qui compte le moins de personnes âgées de 75 ans ou plus, avec 139 personnes en 2011.

Par ailleurs, les IRIS Vieux Sceaux-Curie et Blagis sont aussi ceux dans lesquels les clients du SAD paient la participation financière la plus faible, en raison de leurs ressources relativement plus faibles : respectivement 11,50€ et 12,22€ de l'heure en moyenne, comparativement à une moyenne de près de 14€ pour l'ensemble des clients, et à une participation moyenne de 19,10€ pour les clients de l'IRIS Parc de Sceaux.

Le SAD du CCAS, qui propose des prestations moins onéreuses que les autres acteurs de l'aide à domicile sur le territoire, accompagne un nombre important de personnes dans les quartiers concernés dans une certaine mesure par des problématiques sociales avérées.

- *La problématique des Scéens en dépendance lourde*

Les GIR 1 et 2 de la grille AGGIR[6] représentent les stades les plus avancés de perte d'autonomie. L'étude du nombre des bénéficiaires de l'APA permet d'avoir une estimation des personnes en GIR 1 et 2 à domicile : en 2013, sur les 143 personnes bénéficiaires de l'APA à domicile à Sceaux, environ 25% étaient en GIR 1 ou 2, soit 35 personnes environ.

Ce public devrait être celui touché par le SSIAD, qui recherche par ailleurs à avoir de moins en moins de GIR 3 et 4 pour se concentrer sur les personnes en dépendance lourde. Or, entre le 1er janvier 2015 et le 1er juin 2015, seulement une vingtaine de patients en GIR 1 et 2 ont bénéficié du service ; au 1er juin, ils étaient 11 en file active.

L'explication du recours à l'emploi direct peut trouver de fait un écho dans un rapport d'information du Sénat relatif à l'aide à domicile, dans lequel les auteurs expliquent que « une heure de gré à gré étant moins onéreuse qu'une heure en mode prestataire, cette modalité d'intervention est parfois privilégiée par les personnes les plus dépendantes qui, dans le cadre d'un plan d'aide par définition fermé, ont besoin d'un grand nombre d'heures d'intervention »[7].

Le public qui « échappe » au service de maintien à domicile de Sceaux semble donc être un public difficile à atteindre du fait de ses préférences et de ses caractéristiques mêmes.

[6] Grille Autonomie, Gérontologique, Groupes Iso-Ressources (AGGIR) : grille d'évaluation de la personne âgée à accomplir certaines tâches de la vie courante.

[7] VANLERENBERGHE J.-M. et WATRIN D. (2014) : rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales sur l'aide à domicile, rapport n° 575, session ordinaire 2013-2014, 4 juin.

○ LES SENIORS A SCEAUX : VIE SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

- *Analyse des questionnaires Ville Amie des Aînés*

1. Lien social et solidarité

Sur les 121 personnes ayant répondu à la question « avez-vous le sentiment d'être isolé(e) dans votre ville ? », 11 personnes ont répondu positivement, soit environ 9%.

2. Culture, loisirs et prévention

Sur les 118 personnes ayant répondu à la question « participez-vous aux ateliers, animations ou sorties culturelles organisées par la Ville ? », 36 ont répondu négativement, soit environ 31%.

3. Services et soins

Sur les 122 questionnaires, 70 personnes déclarent avoir déjà bénéficié d'au moins une prestation délivrée par le CCAS, soit un peu plus de 57%.

Le service le plus utilisé par les personnes ayant répondu au questionnaire est le service d'aide à domicile (SAD) : 44 personnes ont déclaré en être bénéficiaires, soit environ 62,9% des répondants. Viennent ensuite l'utilisation du restaurant des Imbergères ou du service de portage des repas qui concernent 29 répondants.

4. Participation citoyenne

Sur les 45 personnes qui ont répondu à la question « connaissez-vous le Conseil des Aînés ? », 22 ont répondu négativement, c'est-à-dire un peu moins de la moitié (49% environ).

5. Communication et information

Sur les 99 personnes ayant répondu à la question « les supports d'information sont-ils adaptés à vos besoins ? », 92 personnes ont répondu positivement (93%).

6. Transport et mobilité

Plus de 100 personnes ont répondu à la question sur la facilité des déplacements sur le territoire : environ 75% des répondants considèrent leurs déplacements comme étant « faciles », un peu moins de 20% les déclarent « difficiles », et environ 5% les décrivent comme étant « très difficiles.

La question « les espaces extérieurs répondent-ils à vos attentes ? » a recueilli environ 97% de réponses positives : ce sont en effet 65 personnes sur 67 répondants qui se déclarent satisfaits.

La majorité des répondants considèrent les espaces extérieurs de la Ville comme des lieux de promenade (plus de 82% d'entre eux). Viennent ensuite, assez proches, les représentations des espaces extérieurs comme lieux de rencontre et moyens d'accéder aux commerces, pour environ 55% des répondants. En dernier, vient la réponse « lieux de détente » : moins de la moitié des répondants considèrent les espaces extérieurs de la Ville comme de potentiels lieux de détente.

La grande majorité des remarques complémentaires relatives aux espaces extérieurs concernent deux sujets récurrents : l'état de la voirie, jugé mauvais voire « catastrophique » par endroit, et le manque de bancs dans l'espace urbain, qui ne permet pas de faire des pauses lors des trajets à pied.

- *Rencontre avec les membres du Conseil des Aînés*

Le premier thème abordé fut celui de l'information et de la communication à l'endroit des aînés scéens :

- D'une manière générale, tous les membres ont semblé s'accorder sur le fait que la Ville met un nombre important de supports d'information à disposition de la population, et donc des seniors : magazine de la Ville, guide des seniors, site Internet, brochures saisonnières « Le Temps des Seniors », documentation disponible à l'accueil de la mairie, etc.
- Ils relèvent que l'information, malgré la diversité des supports sous laquelle elle se présente, n'atteint pas certaines personnes.
- De fait, l'importance des « moyens humains » a été soulignée. Pour certaines personnes, l'information doit être délivrée par une rencontre physique, sous peine de laisser un certain nombre de personnes âgées dans leur isolement social quotidien. L'idée fait ici écho à celle exprimée dans les questionnaires, selon laquelle il faut aller à la rencontre de certaines personnes isolées, qui ne font pas d'elles-mêmes la démarche.

Ce sont les transports qui ont constitué le deuxième sujet d'échange :

- Si le groupe a relevé que l'offre de transports sur la commune avait évolué lors des dernières années, les préoccupations exprimées ont été les mêmes que celles formulées dans les questionnaires : d'une part le problème des bus qui ne s'approchent pas tous suffisamment des trottoirs, ce qui complique la montée à bord de certaines personnes en perte de mobilité ; et d'autre part, la fréquence de passage de certains bus, notamment les bus intercommunaux Paladin, jugée trop espacée, et dont l'arrêt du service à une heure peu avancée est déploré, notamment pour se rendre au théâtre des Gémeaux en soirée.
- Un autre problème abordé est celui du non recours au service de transport proposé par la Croix-Rouge sur Sceaux, de la part de personnes qui « en auraient besoin » : c'est ici le fait que certaines personnes âgées « n'osent pas » faire appel à ce service qui est avancé pour expliquer ce phénomène, davantage que la non connaissance du dispositif. Le groupe plaide donc en faveur d'un travail de communication en direction de la population âgée afin de bien souligner la disponibilité du service pour les personnes en difficulté.
- La répartition inégale des transports sur le territoire a été soulignée : certains quartiers, situés en périphérie de la commune, sont considérés comme étant bien moins desservis que ceux du centre de Sceaux : le quartier Musiciens-Roosevelt, la partie de l'IRIS Parc de Sceaux située autour de l'allée d'honneur, l'IRIS Cheneaux Sablons.
- Problématique spécifique au quartier des Blagis, la question du coût des transports a été abordée : le quartier étant géographiquement située en contrebas d'un dénivelé, il devient nécessaire pour les personnes âgées d'utiliser les transports en commun pour accéder au centre de Sceaux. Or, il est relevé que payer un ticket de bus uniquement pour franchir ce dénivelé représente un coût non négligeable et mal vécu par certains seniors des Blagis.

Cette donnée constitue alors potentiellement un obstacle à sortir du quartier pour les personnes âgées qui y vivent.

Les questions relatives aux espaces extérieurs ont ensuite été discutées :

- L'enjeu décrit comme « prioritaire » par le groupe de travail concernant les espaces extérieurs de la Ville est celui de la voirie : l'état des trottoirs, dans certaines zones, a été jugé très sévèrement. Les trottoirs à certains endroits (la rue des Imbergères et la rue des écoles notamment) sont estimés « impraticables », soit du fait de leur mauvais état, de pavés irréguliers, ou du fait de leur étroitesse. Rendant difficiles les déplacements pour les personnes âgées, parfois « impossibles » pour les personnes en fauteuil roulant, ce constat est rendu plus négatif encore par un problème de stationnement : il est apparemment fréquent que des voitures se garent sur des trottoirs déjà étroits et difficiles d'accès.
- L'autre grand constat a été celui d'un déficit de bancs dans l'environnement urbain : il apparaît difficile aux membres du groupe de faire des pauses régulières lors des déplacements pédestres en ville, ce qui constitue également un obstacle potentiel aux déplacements des personnes en perte de mobilité.
- Si les espaces verts présents sur la commune sont fortement appréciés, un manque est souligné notamment sur le quartier des Blagis : les espaces verts y sont, selon le groupe, peu nombreux et mal entretenus.
- L'accessibilité des bâtiments publics est considérée comme plutôt bonne.

Puis la question de l'habitat :

- le déficit d'ascenseurs sur le parc de logements, constaté dans les chiffres, est confirmé par les membres du Conseil des Aînés, de même pour l'inadaptation des logements : la problématique des grandes maisons anciennes, notamment constituées en étages, a été décrite comme un enjeu sur la commune.
- les grandes maisons habitées parfois par des personnes seules et le constat de l'isolement d'une partie des seniors de la Ville a été avancé, et de là, la nécessité de développer le dispositif Voisin-Âge.
- De même, la possibilité du logement intergénérationnel a été mise en avant : déjà pratiqué de manière informelle, il pourrait se développer et être bien accueilli par la population âgée à Sceaux.

Et enfin, la problématique du lien social :

- Pour faire davantage participer les personnes isolées aux activités, le groupe a mis en avant la nécessité de proposer un accompagnement personnel pour les personnes en difficulté de déplacement. C'est le fait de ne pas être accompagnées dans les activités qui empêche en effet certaines personnes de faire la démarche d'y participer.
- La grande variété d'activités a été saluée par le groupe, avec la possibilité éventuelle d'y accoler les « jeunes générations » afin de favoriser le lien intergénérationnel.

- *Synthèse des rencontres avec les présidentes du SCLA, du Club des Aînés et du CSCB*

Les trois associations proposent des activités assez variées, chacune ayant leurs spécificités. Mais l'action de ces trois acteurs est guidée par un même enjeu : la favorisation du lien social et la lutte contre la solitude. En effet, l'isolement social est la principale crainte exprimée par les acteurs rencontrés. A cet égard, la présidente du SCLA se veut notamment très vigilante aux évolutions de situations individuelles qui pourraient survenir suite à un veuvage ou à une perte de mobilité ; de même, elle incite les adhérents à s'équiper de la téléalarme pour sécuriser leur domicile.

L'autre question soulevée est celle des difficultés financières des seniors scéens : pour deux des trois présidentes, celles-ci sont en hausse sur les dernières années, ce qui se matérialise par de plus en plus de difficultés à payer les activités proposées par les associations. Mais si ce problème doit être pris en compte, la première préoccupation des acteurs rencontrés est bien celle de l'isolement social.

- *La problématique de l'isolement à Sceaux*

L'isolement social des personnes âgées est l'une des principales problématiques qui préoccupent les acteurs des politiques sociales à Sceaux, y compris la municipalité elle-même dont le récent engagement dans le dispositif Voisin-Âge illustre la prise en compte de cette question. Plus de 1200 personnes de 65 ans ou plus vivaient seules à Sceaux en 2011.

En 2011, un tiers des Scéens de 65 ou plus vivaient seuls. Toutefois, les personnes de 65 ans et plus isolées ne sont pas plus nombreuses en 2011 qu'en 2006. De plus, la comparaison avec les échelles départementale et nationale ne fait pas état d'une importance particulière du phénomène à Sceaux.

La solitude n'est donc manifestement pas une problématique touchant spécifiquement la Ville de Sceaux, qui se trouve même être moins touchée par le phénomène que l'ensemble du département des Hauts-de-Seine ou que la France. Toutefois, ce sont plus de 1200 personnes de 65 ans et plus qui sont concernées à Sceaux : cette question revêt donc quoiqu'il en soit, une réelle importance sur le territoire.

A cet égard, le CCAS tient un registre des personnes isolées, auquel les personnes âgées et/ou handicapées en situation d'isolement sont invitées à se faire connaître. Le registre recense à ce jour moins de 90 personnes.

Il est intéressant de noter que si l'IRIS dans lequel le plus de personnes isolées sont recensées est également l'IRIS comptant le plus de seniors (Vieux Sceaux-Curie), c'est l'IRIS dans lequel vivent le moins de personnes âgées sur la commune (Blagis, moins de 400 personnes) qui se situe juste après dans le nombre de personnes recensées au registre.

Par ailleurs, le quatrième IRIS en termes de population âgée, à savoir l'IRIS Parc de Sceaux, qui se trouve de plus, dans une situation géographique excentrée, ne compte que 4 personnes au registre des personnes isolées.